



**IL REÇOIT LA PLUS HAUTE
DISTINCTION DU MÉRITE**
**Le président
Tebboune
honoré
par le CIJM** P 3

**ATTAF, À PROPOS DU VOTE EN FAVEUR DE LA RÉOLUTION
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE PLAN DE PAIX À GHAZA**

« L'Algérie obéit à la position palestinienne et au consensus arabe et islamique »



*Le chef de la diplomatie nationale a
abordé, hier en conférence de
presse, la position de l'Algérie sur
les dossiers brûlants comme la
Palestine, le Sahara occidental, le
Sahel, la Libye...*

- Sahara occidental : « le plan marocain est vide »
- Sahel : « Tout ce qui s'y passe nous concerne »
- Libye : « L'Algérie a levé le secret sur les avoirs libyens »

LIRE EN PAGE 3

**SIFI GHRIEB AUX OLYMPIADES
DES MÉTIERS D'ORAN :**



**« Déterminés
à rejoindre les
pays pionniers »** P 2

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

**Le projet de loi
de finances 2026
adopté** P 24

**OUVRAGES ARTISTIQUES,
SCOLARISATION, INNOVATION
À L'UNIVERSITÉ ET TRAITEMENT
DES DÉCHÈTS**

**Le Gouvernement
examine quatre
dossiers** P 4

**DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR
DE LA COMMUNICATION**



**Bouâmama
dévoile sa feuille
de route** P 2

**HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA,
CET APRÈS-MIDI À 16H00**
**15 coursiers
de la même
qualité** P 21

L'ÉDITO

Il ne peut y avoir de développement durable (qu'il soit économique ou autre) sans miser, au préalable, sur le développement humain. Une équation placée en condition incontournable dans le programme de développement en cours dans notre pays. Dès son arrivée à la tête de l'État, le président Tebboune, a créé le binôme université-entité économique. Juste après, en 2021, L'Algérie a participé, avec six lycéens algériens, à la 62^{ème} édition des olympiades internationales de mathématiques (IMO) qui s'est tenue à Saint-Petersbourg (Russie). Elle a réuni plus de 500 participants de 107 pays. Lors du concours universitaire international de mathématiques, qui a eu lieu en août dernier à Sofia (Bulgarie), de jeunes étudiants algériens ont obtenu 2 médailles d'argent, deux de bronze et une mention honorable. Beaucoup d'autres compétitions internationales de même type ont eu lieu depuis avec la participation algérienne. Le président Tebboune a ensuite instauré la sanction positive pour tous les challenges que les Algériens ont relevés. Dans les sports comme dans l'invention. À chaque succès de dimension internationale

Les « jeux olympiques » des métiers, ...

nale remporté par des algériens, le Chef de l'État les reçoit et leur décerne la reconnaissance de la nation. Plus proche de nous, dimanche dernier, notre ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari, a honoré le jeune inventeur algérien, Mokhtar Bouazza, qui, avec son co-équipier, Benoumeur Bakhti, ont été primés à Palerme, le 7 novembre dernier, pour leur logiciel dédié à l'agriculture verticale (superposée) et hydroponique (plantes cultivées sans terre).

Ce sont là quelques exemples pour l'illustration. Comme l'investissement humain est à large spectre, le président Tebboune a chargé le Premier ministre, Sifi Ghrieb, de présider,

lundi dernier à Oran, la cérémonie d'ouverture de la première édition des Olympiades nationales des métiers. Il s'agit de la consécration du meilleur boulanger d'Algérie. Du meilleur plombier. Du meilleur informaticien. Du meilleur coiffeur. Etc. Le lancement de ces premières olympiades a eu lieu en avril dernier, par des éliminatoires organisés dans les 58 wilayas. Au final, à Oran, ils seront 550 concurrents, représentant 50 métiers. Des prix seront décernés. Celui du meilleur boulanger d'Algérie. Du meilleur coiffeur. Du meilleur menuisier. Etc. Une plus-value pour les lauréats qui verront s'ouvrir de nouveaux horizons pour eux dans leur métier. L'autre objectif de cet événement est de préparer la participation de notre pays aux olympiades internationales qui se tiendront à Shanghai (Chine) en septembre 2026. Un événement mondial qui réunira 1500 compétiteurs venus de 65 pays et répartis dans plus de 60 métiers. De véritables « jeux olympiques » de l'excellence dans les métiers. La réhabilitation, par le Chef de l'État, de l'investissement humain dans le processus d'une Algérie émergente, restera gravé dans l'histoire. Celle de l'Algérie nouvelle conduite par le président Abdelmadjid Tebboune. Avec toute notre compassion pour les jaloux !

Zouhir Mebarki

SIFI GHRIEB AUX OLYMPIADES DES MÉTIERS D'ORAN :

« L'Algérie déterminée à rejoindre les pays pionniers »

Intervenant à l'ouverture de la première édition des Olympiades des Métiers au complexe olympique Miloud Hadefti à Oran, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a fait savoir que « cet événement n'est pas une simple compétition nationale, mais un message de la détermination forte de l'Algérie à rejoindre les pays pionniers dans le domaine des compétences et des métiers, et une affirmation claire de sa volonté d'accomplir un saut qualitatif en la matière aux niveaux africain et international, en concrétisation de l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à réaliser une transformation économique globale grâce aux compétences nationales et aux forces vives algériennes ».

Il a indiqué que cet événement important représente « un tournant dans le parcours de la formation professionnelle dans notre pays. Il s'agit de la première édition des Olympiades nationales des Métiers, organisées sous le haut patronage du président de la République ». Il constitue également l'aboutissement de l'adhésion cette année de l'Algérie à l'organisation africaine WorldSkills Africa, une démarche qui s'inscrit dans la mise en œuvre de « la vision stratégique globale du président de la République visant à développer le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et à en faire un véritable moteur du développement économique et social ».

EXPLOITER LES CAPACITÉS DISPONIBLES

Le Premier ministre a ajouté que « le développement des mécanismes et institutions de la formation professionnelle est



devenu, ces dernières années, une priorité centrale de l'action gouvernementale ». Il a appelé à cet effet à « renforcer et mieux exploiter les capacités disponibles, afin de construire les compétences de nos jeunes, les qualifier et leur permettre de contribuer activement à la conduite de l'économie nationale à l'avenir ». Le Premier ministre a, en outre, affirmé que ces Olympiades constituent « un espace d'excellence et de perfection, un atelier pour former les champions et un cadre ouvert à l'échange d'expériences et de connaissances entre les enfants d'un même pays ».

S'adressant aux jeunes participants, Sifi Ghrieb a déclaré : « Vous êtes aujourd'hui les pionniers de la première génération d'Algériens qui portent haut la bannière de la compétence et de l'excellence sous l'égide de l'initiative mondiale WorldSkills. Chacun d'entre vous porte la responsabilité de représenter l'Algérie dans ce rendez-vous et chaque compétition que vous menez est un message au monde » affirmant que « l'Algérie dispose de jeunes talents capables de briller, d'innover et de rivaliser, comme l'ont montré nos compétences nationales dans plusieurs domaines scientifiques et technologiques ». Sifi Ghrieb a affirmé que « l'Algérie mise aujourd'hui sur sa jeunesse, croit en son immense potentiel et ambitionne que chaque diplômé de la formation professionnelle puisse être compétitif sur le

marché du travail, devenir un entrepreneur créatif capable de générer de la valeur ajoutée, et non pas simplement un demandeur d'emploi ».

ÉCHANGES AVEC LES JEUNES PARTICIPANTS

Le Premier ministre a, par ailleurs, visité plusieurs stands de la première édition des Olympiades des métiers 2025. Accompagné d'une importante délégation ministérielle, Ghrieb a parcouru plusieurs stands, notamment ceux consacrés à la mécanique automobile, à la métallurgie et à l'aluminium, aux arts créatifs, à la mode et à l'informatique, échangeant avec les jeunes participants. Dans ce cadre, il a souligné que l'État « mise sur les capacités et la créativité des jeunes, notamment dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, pour créer de la richesse et faire de ce secteur un véritable moteur de développement économique et social, à travers l'amélioration de la qualité des compétences et le soutien aux talents ». Il a insisté sur le rôle central des jeunes en tant que « force et véritable réservoir de l'Algérie » et sur l'importance d'investir dans leurs capacités afin de leur permettre de contribuer activement au développement économique national. Il a ajouté que cette Olympiade représente « une occasion idéale pour ces jeunes de révéler leurs talents et leur créativité ».

Ania N.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Arhab met en évidence l'importance de la compétence des jeunes

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a affirmé lors de son intervention à l'occasion de l'ouverture de la première édition des Olympiades des métiers à Oran, que « sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a déclaré que la compétence est une force et que la formation professionnelle est le moteur de l'Algérie productive ». Elle a ajouté que le parrainage de cet événement par le président de la République constitue « une preuve de l'intérêt particulier qu'il porte à la jeunesse algérienne ». La ministre a indiqué : « Nous nous rencontrons aujourd'hui pour démontrer au monde que lorsque la main

algérienne croit en ses capacités, elle rehausse la grandeur de notre Nation », précisant que l'événement est « une célébration de l'intelligence algérienne, une fête nationale du savoir-faire et un festival du rêve ». Arhab a également rendu hommage à tous les enseignants, encadreurs et formateurs du secteur, qui « ont transformé l'atelier en école, le métier en message, et l'effort quotidien en voie vers la renaissance ». La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présentation des participants venus de toutes les wilayas du pays, ainsi que par un spectacle artistique et chorégraphique illustrant les différents métiers exercés par les apprentis. Un show de drones et des feux d'artifice, accompa-

gnés de performances musicales, ont également marqué l'événement. Parmi les personnalités présentes figuraient le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, le ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, le ministre libyen de l'Enseignement technique et professionnel, Ikhlef Saïd Essifaou, la ministre d'Etat à l'Education du Nigeria, Suwaila Saïd Ahmed, ainsi que le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, les autorités locales et des

représentants du secteur de la formation professionnelle. Rappelons que 550 jeunes participent à cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 21 novembre. Ils concourent dans des spécialités liées aux technologies du bâtiment et des travaux publics, aux technologies de l'information et de la communication, aux services, aux arts créatifs et à la mode, ainsi qu'aux secteurs du transport et de la logistique. Les lauréats représenteront l'Algérie aux Olympiades continentales prévues en Zambie, puis aux Olympiades mondiales de l'année prochaine à Shanghai, en Chine. L'Olympiade nationale constitue une préparation essentielle à ces rendez-vous internationaux.

A. N.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Bouamama dévoile sa feuille de route

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a présenté devant la commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'Assemblée populaire nationale (APN), les principaux axes de développement du secteur de la communication. Le ministre qui a souligné que son secteur connaît une transformation profonde grâce aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, son importance dans « l'accompagnement de la bataille de la conscience et de l'édification nationale, la réalisation du développement durable, la gestion des défis, la préservation de la sécurité identitaire, ainsi que la protection du pays contre les campagnes de dénigrement et de désinformation », ce qui impose, selon le ministre, « son développement et la promotion de ses performances, en s'appuyant sur une approche fondée sur l'évaluation, la correction, l'organisation, la modernisation et la numérisation ». Ainsi le ministre a insisté sur l'importance d'activer le nouvel arsenal juridique en finalisant la mise en œuvre de plusieurs mesures, notamment l'installation des 2 autorités de régulation (Autorité de régulation de la presse écrite et Autorité de régulation de l'audiovisuel) et la création du Conseil de la déontologie professionnelle (ou Conseil d'éthique professionnelle).

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ACHÉVÉE

Dans le même contexte, le ministre a annoncé une série de mesures que le ministère compte entreprendre, telles que l'organisation des activités de publicité et de sondage d'opinion, la révision du Prix du président de la République pour le journaliste professionnel, et la restructuration de l'administration centrale du ministère. Zoheir Bouamama a ajouté que plusieurs projets ont été lancés dans le domaine de la numérisation (ou digitalisation), afin de moderniser les réseaux, numériser les documents, développer des plateformes de veille médiatique, et moderniser l'Agence algérienne de Presse (APS) ainsi que les archives audiovisuelles.

Bouamama a également évoqué le projet relatif à la réalisation de la nouvelle cité médiatique (Dzair Media City), en cours de réalisation « sous la supervision du Premier ministre et en coordination avec les secteurs concernés, conformément aux instructions du président de la République à cet égard ». Par ailleurs, le ministre a également souligné la nécessité de faire avancer les programmes de formation au profit des journalistes et des professionnels du secteur, et de soutenir l'innovation à travers des partenariats avec des institutions de recherche scientifique. Enfin, il a annoncé l'achèvement de l'élaboration du projet de Stratégie nationale de communication institutionnelle, qui vise à renforcer la confiance entre l'État et le citoyen et améliorer l'image de l'Algérie à l'étranger.

A. N.

ATTAF À PROPOS DU VOTE EN FAVEUR DE LA RÉOLUTION DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE PLAN DE PAIX À GHAZA

« L'Algérie obéit à la position palestinienne et au consensus arabe et islamique »

Le chef de la diplomatie nationale a abordé, hier en conférence de presse, la position de l'Algérie sur les dossiers brûlants comme la Palestine, le Sahara occidental, le Sahel, la Libye...

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est revenu longuement, hier, sur la mission diplomatique de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations en tant que membre non-permanent dont les questions palestinienne et sahraoui ont été au cœur de ses priorités. D'emblée, Attaf a qualifié de « très difficile » l'exercice du mandat de l'Algérie, entamé le 1er janvier 2024 et arrivant à terme le 31 décembre prochain. À commencer par les dossiers prioritaires, notamment palestinien et sahraoui, qui ont connu, récemment, des développements remarquables sur la scène internationale. Pour la Palestine, et actualité oblige, le Conseil de sécurité vient d'adopter une résolution portant plan de paix à Ghaza comme projet américain en faveur duquel l'Algérie a porté sa voix. Attaf a expliqué pourquoi du comment. Selon lui, l'Algérie a voté en faveur de cette résolution en se basant sur trois « considérations objectives » liées aux objectifs fondamentaux de ce texte, à ses motivations sous-jacentes et enfin aux positions des principaux acteurs régionaux à son égard. Premièrement, les priorités urgentes de la phase actuelle à Ghaza qui exigent la consolidation de l'accord de cessez-le-feu, la protection internationale du peuple palestinien, la facilitation des efforts permettant d'acheminer les aides humanitaires à Ghaza sans restriction ni conditions et l'ouverture d'une voie pour le lancement du processus de reconstruction de l'enclave palestinienne. « Ce sont les mêmes



Ph : DR

priorités pour lesquelles l'Algérie n'a cessé de plaider depuis le début de son mandat au Conseil de sécurité, trois mois après le déclenchement de l'agression israélienne flagrante contre Ghaza », a plaidé Attaf, soulignant que la résolution adoptée est contraignante, ce qui permettrait de faire avancer la prise en charge de ces priorités urgentes sans porter atteinte aux constantes de la résolution de la question palestinienne.

UNE PROTECTION INTERNATIONALE POUR LE PEUPLE PALESTINIEN

Au titre des garanties, Attaf évoque une résolution qui, premièrement, dicte la nécessité de respecter le cessez-le-feu et rejette toute justification ou prétexte à la reprise de l'agression israélienne contre Ghaza. Deuxièmement, la résolution établit le déploiement une Force de stabilisation internationale (FSI) pour maintenir la sécurité et la stabilité à Ghaza. Ce qui constitue en soi, explique-t-il, « un développement majeur dans l'histoire de la question palestinienne vers la fourniture d'une protection internationale au peuple palestinien. » Troisièmement, la résolution affirme le rejet du déplacement forcé, de même qu'elle rejette les plans israéliens visant à annexer ou à occuper Ghaza par la

force militaire. Quatrièmement, le texte appelle à la levée de toutes les restrictions et obstacles aux efforts d'aide humanitaire destinés au peuple palestinien. Cinquièmement et enfin, la résolution ouvre la voie au lancement du processus de reconstruction à Ghaza, notamment par la mobilisation des institutions financières internationales pour contribuer à l'effet de la reconstruction.

De tout ce qui précède, Attaf estime que la résolution adoptée « ne porte absolument pas atteinte aux fondements d'une solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien, telle qu'elle a été convenue par la communauté internationale, et conformément aux résolutions pertinentes de la légitimité internationale. » C'est d'autant plus, a-t-il précisé, que le texte adopté par le Conseil de sécurité rappelle « toutes les résolutions précédentes » concernant la question palestinienne, et lesquelles constituent « la doctrine des Nations Unies visant à permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits légitimes et légaux, en mettant fin à l'occupation de ses territoires, en concrétisant son projet national et en lui permettant d'établir son État indépendant et souverain. » D'autre part, ce qui est un exploit qui mérite d'être souligné, Attaf fait part du travail mené en

coulisses par notre mission diplomatique à l'ONU. « L'Algérie a réussi, au cours des négociations, à introduire un amendement très important à cette résolution, qui précise que l'objectif final de cette résolution est de créer les conditions propices à l'ouverture d'une perspective de solution politique au conflit israélo-palestinien et de permettre au peuple palestinien d'établir son État indépendant et souverain », a-t-il révélé.

À propos de la position favorable de l'Algérie sur cette résolution, Attaf a affirmé que celle-ci est en respect de la position du peuple palestinien frère et du consensus arabe et islamique en général. D'ailleurs, l'autorité palestinienne a été d'une position « claire et explicite » sur le projet de résolution américain, en publiant une déclaration officielle dans laquelle elle soutenait ce projet et appelait les États membres du Conseil de sécurité à l'adopter », a-t-il rappelé.

SAHARA OCCIDENTAL : « LE PLAN MAROCAIN EST VIDE »

Deuxième dossier prioritaire dans l'agenda de l'Algérie au Conseil de sécurité, le Sahara occidental est l'autre dossier qui a fait l'objet, fin octobre dernier, d'une résolution qui a fait beaucoup de bruit. Surtout chez le voisin marocain qui se gargarise d'une victoire imaginaire en prétendant que son plan d'autonomie est adopté en exclusivité dans la résolution 2797. L'adoption de cette résolution a ainsi été suivie d'une « campagne de propagande qui, je crois fermement, n'est pas du tout étrangère au dossier du Sahara occidental », observe le chef de la diplomatie nationale, assurant que le dossier sahraoui « n'est ni clos ni plié » comme retourne qui revient à chaque fois que cette question est soulevée dans les fora internationaux, et en particulier le Conseil de sécurité. Attaf déconstruit le narratif du Makhzen en rappelant que le dossier sahraoui est toujours dans l'agenda de l'ONU, de son Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Comité pour la décolonisation (Comité des 24). « Le Conseil de sécurité n'a pas adopté les thèses marocaines, de même qu'il n'a pas reconnu la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental », a-t-il martelé, ajoutant que le Conseil de sécurité n'a pas tranché, ni sur la base des négociations, ni sur le résultat de ces négociations, dont la détermination et l'accord ont été laissés aux deux parties en conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario. » Par ailleurs, Attaf estime que le plan d'autonomie a été présenté, par le Maroc, à tous les pays membres de l'ONU, sauf au premier concerné qui

est le peuple sahraoui. « Le plan marocain de trois pages est vide », a-t-il indiqué. « Outre la préservation des constantes d'une solution juste, durable et définitive à la question du Sahara occidental, la résolution 2797 du a permis trois avancées majeures qui permettent au Front Polisario de défendre sa position à partir d'une position de force solide et enracinée dans la légalité internationale », a-t-il expliqué. Il s'agit, premièrement, du renouvellement du mandat de la MINURSO pour une année. Cette mission étant chargée d'organiser le référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Deuxièmement, la levée du caractère exclusif de la proposition marocaine d'autonomie qui devait être consacrée comme base unique et exclusive des négociations, la résolution ayant largement ouvert la voie au Front Polisario, pour présenter ses visions et propositions dans le cadre du processus de négociations. Troisièmement et enfin, l'absence de décision préalable sur la nature ou le résultat des négociations, et le fait de laisser cela à l'accord des deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario. Voilà qui est dit !

SAHEL : « TOUS CE QUI S'Y PASSE NOUS CONCERNE »

À propos du dossier du Sahel, Attaf s'est attardé sur le Mali dont la situation actuelle marquée par le regain de la violence terroriste « inquiète » sérieusement l'Algérie. « L'Algérie n'a jamais considéré sa sécurité et sa stabilité d'un point de vue unilatéral, isolationniste ou égoïste, mais au contraire, sa perspective est une perspective globale qui n'exclut aucun de ses frères, en particulier dans la région du Sahel saharien », a abordé Attaf, soulignant que « l'escalade des menaces terroristes que connaît aujourd'hui le Mali, qui a atteint des niveaux et des limites sans précédent, nous préoccupe et nous inquiète plus que quiconque. » Attaf a ajouté que cette inquiétude ne réside pas seulement dans le fait que le Mali est notre voisin direct, mais découle également de l'engagement historique de l'Algérie à soutenir ce pays dans toutes les épreuves et crises qu'il a traversées depuis son indépendance. Après avoir rappelé que la solution à la crise malienne n'est pas sécuritaire, Attaf appelle au dialogue entre toutes les parties internes et rejette toute ingérence étrangère. « L'escalade de la menace terroriste aujourd'hui au Mali et les défis et enjeux aux conséquences incalculables qu'elle impose à toute la région confirment, malheureusement, ce que l'Algérie avait prédit et mis en garde, il y a près de deux ans, lorsque les autorités maliennes ont unilatéralement dénoncé l'Accord pour la paix et la réconciliation d'Alger », déplore-t-il, rappelant que « l'option militaire est la première et la plus importante menace à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali. Cette option porte en elle les germes de la guerre civile au Mali, tout en sapant les efforts de réconciliation nationale et en constituant une menace réelle pour la sécurité et la stabilité régionales. » S'adressant aux parties qui tiennent le pouvoir au Mali, Attaf a déclaré : « Nous espérons qu'ils comprendront que la résolution de la crise au Mali ne peut se faire que par des voies pacifiques et politiques inclusives. » Il ajoute : « Nous espérons qu'ils comprendront enfin que la résolution de la crise au Mali ne peut être obtenue que par un dialogue responsable et une réconciliation globale entre tous les enfants de ce pays, sans aucune discrimination ni distinction, et loin de toute ingérence étrangère, qu'elle soit politique ou militaire. »

Farid Guellil

APS

IL REÇOIT LA PLUS HAUTE DISTINCTION DU MÉRITE

Le président Tebboune honoré par le CIJM

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le président du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), Davide Tizzano, et la délégation l'accompagnant. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, et du membre du Comité international olympique (CIO), Mustapha Berraf. À cette occasion, indique un communiqué de la présidence de la République, le président Abdelmadjid Tebboune a reçu la plus haute distinction du mérite décernée par le Comité international des Jeux méditerranéens, en reconnaissance à l'excellente organisation des événements sportifs internationaux accueillis par l'Algérie sous sa supervision et ses directives, ainsi que pour sa politique visant à encourager les athlètes et le mouvement sportif en général, de l'élite aux clubs, écoles et universités.

R. N.

L'État national fort ne permettra jamais que sa décision souveraine soit transformée en outil de marchandages politiques ou partisans

L'État national a pleinement recouvré ses forces et demeure souverain dans l'ensemble de ses décisions, guidé exclusivement par l'intérêt national et public. Un État national fort ne peut se laisser dicter sa conduite par les caprices, les impulsions ou les velléités de quiconque. Les tragédies des années 1990 font partie définitivement du passé, après que le peuple algérien, digne, a payé un lourd tribut face aux complots qui avaient vainement ciblé l'État national dans ses fondements. La politique extérieure de l'État algérien trouve ses fondements et ses mécanismes de définition dans la Constitution de la Nation. C'est elle qui fait de la politique extérieure un domaine réservé du Président de la République, en sa qualité d'unique et seul artisan de la décision politique extérieure, au nom de la Nation algérienne. C'est elle également qui définit l'appareil diplomatique de l'État, chargé d'exécuter

rigoureusement cette politique. Nul ne saurait s'élever au-dessus de la Constitution et nulle source ne peut définir notre politique étrangère en dehors de sa source constitutionnelle. Certaines parties internes se sont aujourd'hui élevées contre la diplomatie algérienne, critiquant la position que notre pays a adoptée face à la dernière résolution du Conseil de sécurité des Nations unies relative à la question palestinienne en général et à la situation humanitaire et sécuritaire dans la bande de Ghaza en particulier. Une telle sortie qui manque, dans sa forme comme dans son contenu, des bases objectives les plus élémentaires -pour ne pas dire du minimum de connaissance et de compréhension des mécanismes de l'action diplomatique- révèle, devant l'opinion publique nationale pleinement consciente de la constance du soutien algérien au peuple palestinien et à sa juste cause, la véritable nature des arrière-pensées et des des-

seins de ces parties. Nous sommes, sans aucun doute, face à une tentative exécrable d'instrumentaliser la politique extérieure du pays au service de calculs politiques étriqués. Nous sommes également face à une manœuvre désespérée visant à exploiter une question qui relève des priorités fondamentales de la politique extérieure de notre pays, dans l'espoir d'en tirer des gains qui n'ont aucun lien, de près ou de loin, avec l'intérêt national.

Les parties derrière de telles sorties doivent comprendre pleinement que les agendas politiques et partisans n'ont aucune place dans la politique extérieure et que l'État national fort ne permettra jamais que sa décision souveraine en matière de politique extérieure soit transformée en outil de marchandages politiques ou partisans, étroits dans leur portée comme dans leur vision.

OUVRAGES ARTISTIQUES, SCOLARISATION, INNOVATION À L'UNIVERSITÉ ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le Gouvernement examine quatre dossiers

Le Premier ministre, Sidi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de quatre dossiers relatifs à quatre domaines d'activité.

Un communiqué des services du Premier ministre précise que le Gouvernement a d'abord examiné un projet de décret présidentiel définissant les conditions et modalités de réalisation et l'entretien des ouvrages artistiques dans les espaces publics. Ce projet de texte vise à établir un cadre réglementaire pour la réalisation d'œuvres d'art dans les espaces publics, notamment des statues, des monuments et des mémoriaux, qui reflètent l'importance et les dimensions historique, culturelle et sociale de la nation algérienne, en définissant les conditions et modalités de leur réalisation, ainsi que les normes et spécifications techniques, artistiques et esthétiques adéquates.

Deuxième point à l'ordre



du jour, et dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République visant à améliorer les conditions matérielles de scolarité dans les écoles primaires, le Gouvernement a écouté la présentation d'un exposé portant plan d'action d'urgence visant à améliorer la qualité de la scolarisation des élèves, notamment en ce qui concerne la restauration, l'entretien, le chauffage, le transport et la mise à disposition de personnel, pour l'année scolaire en cours, en particulier au profit des élèves résidant dans les zones éloignées ou rurales.

Troisièmement, le Gouvernement a écouté une communication sur les mécanismes d'adaptation du transfert technologique et l'élaboration d'un modèle de développement national basé sur l'innovation et les résultats de la recherche scientifique dans le cadre du renforcement du rôle économique de l'université. La feuille de route élaborée à cet effet comprenait la création d'un réseau national intégré, regroupant tous les laboratoires et plateformes technologiques des universités et centres de recherche, dans le but d'optimiser l'exploitation des capacités techniques et

humaines, d'atteindre une souveraineté technologique durable et de créer une nouvelle dynamique de croissance industrielle et économique.

Enfin, le Gouvernement a écouté un exposé sur la nomenclature nationale des filières de recyclage et de valorisation des déchets. À cette occasion, la stratégie adoptée par les hautes autorités du pays, relative à la transition vers une économie circulaire, a été mise en lumière, notamment par la valorisation des déchets comme levier stratégique du développement durable, permettant, à la fois, de préserver les ressources naturelles, de réduire la dépendance aux matières premières importées et de créer des emplois locaux dans les filières vertes. Cette stratégie s'articule autour du déploiement de filières structurées de recyclage et de valorisation couvrant l'ensemble du territoire national, et de la mise en œuvre de la responsabilité élargie du producteur, afin d'impliquer pleinement les industriels dans la gestion et le financement de la fin de vie des produits et le développement d'installations modernes, dans le but de transformer les déchets en ressources et en énergie.

Farid Guellil

GESTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Des réformes en cours

Le directeur de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Adel Mezough, a affirmé que des réformes étaient en cours pour améliorer le fonctionnement de l'Office « en proposant de nouvelles dispositions législatives à même de réexaminer son fonctionnement et de renforcer les principes de transparence dans la gestion ». Cette déclaration intervient après avoir été interpellé par la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et des affaires religieuses à l'APN, lors d'une réunion consacrée aux dernières évolutions de cet organisme. En effet, les députés ont mis l'accent dans leurs interventions sur « les questions relatives aux dossiers de transport, au problème de surcharge dans certaines résidences universitaires et centres d'hébergement, à la vétusté des équipements et matériels, ainsi qu'à la sécurité dans les résidences ». Ils ont, en outre, évoqué la question de la limite d'âge de 28 ans pour bénéficier de l'hébergement universitaire, estimant que « cette condition exclut certains étudiants dont le parcours académique a connu des difficultés », soulignant la nécessité de « mieux encadrer les organisations estudiantines ». Le président de la commission, Zakaria Belkhir a salué, par ailleurs, « les efforts consentis par l'ONOU, qui veille à fournir des services universitaires à plus de 1,7 million d'étudiants ». Lors de cette réunion où a été présenté « un exposé sur la structuration de l'Office, et les services d'hébergement, de restauration et de transport », le directeur général a fait savoir que, durant l'année universitaire en cours, « 5 nouvelles résidences universitaires ont été réceptionnées dans différentes wilayas, ainsi que trois directions, et plusieurs infrastructures ont été rénovées ». Évoquant les « résultats positifs » découlant de la numérisation, le directeur de l'Office a fait état de la création d'une « plateforme numérique et d'une application dédiée à la numérisation de la restauration aussi bien sur le plan administratif que de la comptabilité, en plus de la prestation du service à travers l'utilisation de la carte de l'étudiant liée au portefeuille électronique ». S'agissant de la bourse de l'étudiant, il a assuré que « toutes les transactions ont été numérisées en collaboration avec Algérie Poste, bénéficiant ainsi à plus d'un million d'étudiants ».

Ania N.

CRÉATION DE 11 NOUVELLES WILAYAS

Un élan pour le développement et la décentralisation

La décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de promouvoir onze wilayas déléguées en wilayas à part entière dans les Hauts Plateaux et le Sud a été largement saluée par les partis politiques et les acteurs de la société civile. Cette initiative traduit la volonté de l'État de renforcer la décentralisation, de rapprocher l'administration des citoyens et d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement local.

LES PARTIS : « RAPPROCHER L'ADMINISTRATION DES CITOYENS »

Le Rassemblement national démocratique a estimé que cette démarche s'inscrit dans le processus de renforcement de l'équilibre en matière de développement et de rapprochement de l'administration des citoyens. Le parti a réaffirmé son soutien à de telles décisions « qui servent le développement local et préservent la stabilité sociale », insistant sur « la nécessité pour tous les acteurs d'adhérer à cette démarche pour atteindre l'objectif escompté au profit des citoyens ».

Le parti du Front de libération nationale a salué la décision de promouvoir les wilayas déléguées en wilayas à part entière, soulignant qu'elle permet de réaliser un développement équilibré entre toutes les régions du pays, un objectif que le président de la République poursuit depuis son élection. Le FLN a ajouté que cette mesure « confirme une nouvelle fois que les hautes autorités du pays poursuivent la concrétisation des réformes profondes visant à réaliser le

développement et la prospérité de l'Algérie ».

Le Mouvement El Bina a félicité le président de la République pour avoir honoré son engagement en faveur de la promotion de wilayas déléguées en wilayas à part entière, estimant que cette démarche « reflète la volonté politique de renforcer la décentralisation et de soutenir le processus de développement équilibré à travers les différentes régions du pays ». La formation politique a souhaité que cette promotion « contribue à renforcer le cadre institutionnel et à offrir aux citoyens des services publics plus efficaces ».

Le parti Tajamou Amel El Jazair a également salué cette décision, la considérant comme une étape stratégique dans le renforcement de la justice territoriale et le rapprochement de l'administration des citoyens. TAJ a précisé que cette orientation permet d'« insuffler une nouvelle dynamique à l'investissement local » et de remédier aux déséquilibres enregistrés entre les wilayas à grande étendue géographique et les régions éloignées.

Le Front El Moustakbal a qualifié la décision de « véritable volonté politique de réaliser un développement juste et équilibré », permettant aux wilayas promues de bénéficier d'un « nouvel élan institutionnel à même de répondre aux attentes de leurs habitants ». Le parti El Fadjr El Djadid a estimé qu'il s'agit d'une « étape décisive dans le processus de construction de l'Algérie nouvelle », offrant une opportunité pour relancer les

chantiers de développement selon une stratégie fondée sur la bonne gouvernance et la justice territoriale. Enfin, le parti El Karama a souligné que cette démarche « renforce incontestablement la confiance des citoyens dans les institutions de l'Etat et contribue à rapprocher davantage l'administration des citoyens ».

SOCIÉTÉ CIVILE : « NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET MULTISECTORIEL »

Du côté de la société civile, les associations et représentants locaux ont exprimé un vif enthousiasme. À Aflou, Safi Benaïssa a souligné que cette promotion traduit « la véritable volonté des pouvoirs publics d'impulser la dynamique de développement et de rapprocher l'administration du citoyen ». L'acteur associatif Ali Hakmi s'est dit « optimiste », jugeant cette décision « nécessaire pour ouvrir de larges perspectives pour le développement local multisectoriel ». Youcef Bouzid, membre associatif dans le domaine de la jeunesse, a rappelé les longs déplacements vers Laghouat dont la région dépendait auparavant, estimant que la promotion ouvre de larges perspectives d'investissement et d'emploi pour les jeunes.

À Boussaâda, des citoyens ont célébré la nouvelle dans la rue et sur la place publique, exprimant leur joie et leur espoir pour l'avenir. Le moudjahid Ahmed Berka a qualifié cette promotion de « plus importante dans l'histoire de Boussaâda », tandis qu'Ali Boudhraa, président de la Coordination nationale

pour la préservation de la mémoire et du patrimoine local, a salué « un pas réel vers la meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens ».

Dans l'Ouest et le Sud-ouest, la promotion des circonscriptions d'El-Abiodh Sidi-Cheikh, Ksar-Chellala et El-Aricha a été saluée par des élus, notables et représentants de la société civile. El Hadj Al-Sidi Cheikh de la Tariqa Cheikhia Chadoulia El-Bakria a estimé que cette promotion favorisera la réalisation de projets importants. Le Conseil des notables a qualifié la décision de « sage et judicieuse ».

À Ksar-Chellala, Akli Benaâmane et Khalil Lakhdari, membres de l'APW de Tiaret, ont insisté sur le rapprochement de l'administration et la gestion plus efficace des projets, tandis que Mahi Gues-soum Mahi a mis en avant la création d'emplois et la valorisation des potentialités locales. À El-Aricha, Benadji Abdelilah et El-Mahi Elaoufi ont souligné les effets positifs sur le développement local et l'aménagement du territoire. Amari Reda, président de l'Association des activités de la jeunesse, a également salué cette décision comme un facteur de dynamisation de la région située au carrefour de plusieurs wilayas.

Dans l'ensemble, les citoyens attendent de cette promotion une nouvelle ère dans l'amélioration des services et le développement local, à la hauteur des attentes et des potentialités de chaque région.

Sarah O.

PRODUCTION D'ORGE

L'Algérie, 2^e dans le monde arabe et en Afrique

La démarche appliquée par les pouvoirs publics dans le secteur de l'agriculture a montré son efficacité pour la culture de l'orge : avec une production atteignant 1,23 million de tonnes pour la saison 2024/2025, l'Algérie est classée au 2^e rang des plus grands producteurs dans le monde arabe, juste derrière l'Irak (1,4 million de tonnes, durant cette saison), et 2^e également en Afrique, derrière l'Éthiopie (2,48 millions de tonnes pour la même saison), selon un rapport du Département de l'Agriculture des États-Unis établi sur la base des données de son Service agricole extérieur (FAS).

La production algérienne d'orge pour la saison 2024/2025 a enregistré une hausse de 17% par rapport à 2023/2024, passant de 1,03 million de tonnes à 1,23 million de tonnes, d'après les données du même département. Concernant la production mondiale, elle a atteint environ 143,33 millions de tonnes, enregistrant une légère baisse de 0,13 % par rapport à la saison 2023/2024 (143,51 millions de tonnes). La performance de l'Algérie dans la production d'orge n'est pas une surprise. Elle s'inscrit dans les progrès réalisés par l'agriculture. Selon le rapport de présentation du projet de la Loi de Finances pour 2026 (PLF 2026), au premier trimestre



2025, par rapport à la même période de 2024, le secteur de l'Agriculture et de la Pêche a progressé de +6,1%, contre +3,1%. La même source a indiqué que pour l'année 2025, il y aurait une hausse des prévisions de croissance du secteur agricole 6,3% en 2025 au lieu de 4,4% prévue dans la LF 2025, en raison de l'augmentation attendue de la production grâce à des conditions climatiques favorables et à de meilleurs rendements agricoles. Le défi posé à l'agriculture algérienne découle de l'impératif de la sécurité alimentaire dans un environnement international marqué par une incertitude croissante, impactée par les tensions géopolitiques et par les perturbations qu'elles engendrent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Pour la campagne 2024-2025, 1,017 million hectares ont été consacrés à l'orge pour relever le défi consistant à faire de 2026 la dernière année d'importation de l'orge dans le cadre de l'autosuffi-

sance pour ce produit et pour le blé dur aussi. En misant sur des facteurs de production favorables autant concernant les conditions climatiques que les semences améliorées et l'encadrement technique, l'Algérie compte atteindre cet objectif et même entrevoir des perspectives d'exportation. Dernièrement, des médias ont fait part d'une annonce rapportée par Reuters, citant des opérateurs européens, concernant le lancement de deux appels d'offres internationaux dont l'un porte sur l'achat de 50 000 tonnes d'orge fourragère, une quantité considérée comme réduite par rapport aux importations habituelles de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) de ce produit. En juillet 2024, le président Abdelmadjid Tebboune avait ordonné lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, la mise en place d'une stratégie nationale pour arriver à l'autosuffisance dans les récoltes de maïs, d'orge et de blé dur,

classées stratégiques. Il avait souligné que «le développement du secteur agricole est une question de souveraineté et de dignité nationale pour nous tous». Dans le processus de diversification économique engagé par le pays pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures, l'agriculture a pris une place déterminante depuis quelques années. L'Algérie compte sur la dimension stratégique que revêt l'orientation vers la modernisation et l'exploitation des nouvelles techniques pour la relance de l'agriculture et du monde rural. La voie choisie par les pouvoirs publics est justement censée conduire la transition vers la modernisation du monde agricole et atteindre l'autosuffisance dans les récoltes stratégiques à court terme, notamment le blé dur, le maïs et l'orge. Dans ce sens, l'État a pris plusieurs mesures en faveur du secteur agricole, dont a bénéficié la céréaliculture.

M'hamed Rebah

L'AAPI LANCE UN APPEL AUX INVESTISSEURS Le dépôt de l'état annuel d'avancement des projets « dans les plus brefs délais »

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a invité les investisseurs à déposer, dans les plus brefs délais, l'état annuel d'avancement de leurs projets d'investissement, conformément aux dispositions de la loi 22-18 relative à l'investissement, a indiqué un communiqué de l'AAPI. Selon la même source, «l'AAPI invite les investisseurs, qui n'ont pas encore déposé ce document, à se rendre, dans les plus brefs délais, aux guichets uniques où leurs projets ont été enregistrés, afin de régulariser leur situation, en suivant le modèle disponible via le lien électronique y afférent». Précisant que «l'AAPI prévient que le non-dépôt de l'état annuel d'avancement des projets d'investissement entraînera l'annulation de l'attestation d'enregistrement et la perte des avantages liés au projet», a-t-elle fait savoir.

L.Z.

SALON INTERNATIONAL DES DATTES La 3^e édition du 25 au 27 novembre prochains

La 3^e édition du Salon International des Dattes aura lieu, du 25 au 27 novembre en cours, à la Safex palais des expositions (Pain maritime) à Alger, sous le patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Sous le slogan «Authenticité, économie durable», cet événement de trois jours réunira différents acteurs et intervenants de la filière, dont des producteurs, des conditionneurs, des exportateurs, des transformateurs et des artisans locaux et étrangers. À noter que, cette manifestation se présente comme un espace commun pour échanger et relever le défi du développement de cette filière. Pour rappel, lors de l'édition de l'année dernière le salon a vu la participation de plus de 180 exposants, ainsi que des participants de pays étrangers, tels que la Tunisie, la Libye et la Turquie.

L.Z.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Importer à son compte via une plateforme numérique

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et le Haut-commissariat à la numérisation ont procédé à Alger, à la signature d'un accord de coopération permettant de préparer le lancement d'une plateforme numérique dédiée aux opérateurs économiques activant dans l'importation à leur compte, durant le mois en cours. En effet, l'accord de coopération prévoit l'organisation de l'opération de mise à disposition et d'exploitation de «cloud computing» de l'État au niveau du Centre national algérien des services numériques, dans le but d'héberger cette plateforme qui permettra aux opérateurs économiques, à travers toutes les wilayas, d'enregistrer les besoins de leurs usines et sociétés, en matière de gestion et d'équipement, facilement et depuis leurs domiciles, sans besoin de se déplacer entre les différentes administrations. S'exprimant lors de sa signature de l'accord, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, en présence des cadres compétents, le ministre du Com-

merce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a affirmé que «l'exploitation de cette plateforme numérique épargnera le temps et l'effort, réduira les complications d'ordre administratif et renforcera la célérité et l'efficacité du traitement des demandes». Ajoutant que, «la convention s'inscrit dans le cadre d'une gestion moderne et transparente et reflète l'engagement de l'État à renforcer la transition numérique et à moderniser les outils de la gestion publique, et ce en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment dans le cadre de son engagement n25 relatif à l'amélioration de la communication et à la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), dans les administrations du service public».

UNE PLATEFORME QUI ENGLOBE DIFFÉRENTS

Selon les explications fournies à cette occasion, «cette plateforme numérique regroupera tous les secteurs ministériels

concernés, outre les instances nationales principales tels que les douanes et les banques, en vue d'assurer une coordination complète et un suivi minutieux de toutes les étapes de l'opération d'importation, ce qui est à même de garantir la célérité dans la réalisation, d'interdire les pratiques bureaucratiques et de préserver les intérêts des opérateurs. À noter que, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a été la première administration publique à bénéficier des services de «Cloud computing», en attendant leur généralisation aux autres secteurs. M. Rezig a souligné, à cet effet, que «la numérisation représente désormais la pierre angulaire de la réforme du secteur du commerce extérieur, compte tenu des outils qu'elle offre pour le contrôle, l'analyse, la prévision et l'amélioration de l'efficacité décisionnelle».

CRÉATION DU PREMIER CENTRE NATIONAL DE DONNÉES

De son côté Mme Benmouloud a expliqué que «les services de cloud compu-

ting, proposés aux institutions étatiques dans le cadre d'une première expérience en Algérie, ont été mis en place pour faciliter les tâches et accélérer leur concrétisation». Cette dernière a ajouté que, «le Haut-commissariat à la numérisation œuvre ainsi à la création du premier centre national de données, qui offrira aux départements ministériels un environnement technique composé des différents besoins numériques, notamment des plateformes et des solutions numériques à l'instar du développement, le stockage, le réseautage et la cybersécurité, permettant le développement, l'exploitation et le traitement des données». Soulignant que, «toutes les plateformes numériques liées au commerce extérieur seront prochainement hébergées au Centre national algérien des services numériques (Data Center), sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation, garantissant ainsi l'unification des services et l'amélioration de leur efficacité et de leur qualité», a-t-elle conclu.

L. Zeggane

COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE

Arkab s'entretient avec une délégation de la société « Siemens Energy »

Les opportunités d'investissement en Algérie, notamment dans les domaines du développement de l'hydrogène vert, des projets miniers et du dessalement de l'eau de mer, ont été mises en avant lors d'une rencontre à Alger entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, et une délégation de la société allemande « Siemens Energy », a indiqué un communiqué du ministère.



PH: DR

ment examiné «les futurs axes de coopération liés à la transition énergétique, notamment la décarbonisation, la réduction des émissions, le développement de l'hydrogène vert et la modernisation des infrastructures énergétiques, outre l'exploration des opportunités d'investissement dans les projets miniers et les projets de dessalement de l'eau de mer, considérés comme des activités prometteuses dans le contexte du développement industriel de l'Algérie». A cette occasion, M. Arkab a souligné «l'importance d'élargir les partenariats avec Siemens Energy de manière à garantir le transfert de savoir-faire et d'expertise, la promotion du capital humain et l'action commune pour l'intégration des technologies modernes dans les projets d'hydrocarbures et des mines, en particulier dans les domaines de la maîtrise énergétique et de l'ingénierie avancée». De son côté, M. Siersdorfer a salué «l'engagement de l'Algérie à développer les secteurs des hydrocarbures et des mines, exprimant la disposition de «Siemens Energy» à accompagner les programmes du secteur à travers des solutions innovantes et des technologies de pointe, et à contribuer à la mise en œuvre de projets à caractère stratégique, notamment ceux liés à la décarbonation, au développement de l'industrie locale et à la formation des ressources humaines», a ajouté la même source.

LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE EXAMINÉS

Par ailleurs, la même délégation de la compagnie «Siemens Energy» a été reçue par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et ce, dans le cadre d'une rencontre avec laquelle ont examiné les moyens d'élargir la coopération et le partenariat, notamment avec le Groupe Sonelgaz, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de nombre de ses cadres et du directeur général par intérim du groupe Sonelgaz s'inscrit dans le cadre de la politique de «renforcement de la coopération extérieure et l'ouverture sur les marchés extérieurs européens et continentaux», a ajouté la même source. Lors de la réunion, les deux parties ont examiné «les moyens d'élargir les domaines de coopération et de partenariat entre l'opérateur allemand et les services du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, notamment le groupe Sonelgaz», a précisé le document. A cette occasion, Adjal a affirmé «l'intérêt accordé par le Gouvernement au renforcement des liens de coopération et à l'ouverture du champ de partenariat avec les opérateurs économiques allemands», soulignant «la nécessité de trouver de nouveaux espaces de partenariat

susceptibles de rétablir le niveau antérieur des relations économiques algéro-allemandes». Le ministre a, en outre, rappelé que «le gouvernement compte attirer des investisseurs et des opérateurs économiques «forts et fiables», à l'instar de la société allemande «Siemens», soulignant «la place importante qu'occupe l'Algérie en Afrique, ce qui devrait renforcer la coopération avec le partenaire allemand et ouvrir d'importantes perspectives d'accès aux marchés africains, ainsi qu'aux marchés du Moyen-Orient, dans le cadre du principe gagnant-gagnant». Pour sa part, M. Siersdorfer s'est félicité du niveau de coopération saluant l'appui qu'il a perçu auprès du groupe Sonelgaz. Il a exprimé «l'intérêt de son entreprise pour le renforcement de la coopération avec la partie algérienne, compte tenu de sa place économique importante sur le marché africain». À la fin de la rencontre, «la nécessité de renforcer le partenariat et la coopération entre les parties algérienne et allemande a été soulignée outre l'importance de leur donner une plus grande dynamique conformément à une feuille de route qui portera ses fruits dans les délais fixés, en vue de renforcer le niveau de coopération algéro-allemande au service des aspirations des deux parties», a conclu le communiqué.

L. Zeggane

PROJET DE LOI PORTANT STATUT DE LA MAGISTRATURE

Le SNM fait part de ses propositions à l'APN

La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale a poursuivi l'examen du projet de loi organique portant statut de la magistrature, en auditionnant les représentants du Syndicat national des magistrats (SNM). À cette occasion, les représentants du SNM, Hichem Desdous et Adel Beratla, ont présenté un exposé sur la vision du syndicat et ses observations concernant le projet de loi. Ils ont évoqué une série de préoccupations liées notamment aux « droits et aux devoirs, à l'organisation du fonctionnement de la profession et aux mécanismes d'évaluation et de promotion ». Les deux représentants ont, en outre, souligné l'importance « de renforcer les garanties professionnelles et sociales au profit des magistrats et d'améliorer l'environnement du travail ». De son côté, le président de la commission, Toumi Abdelkader, a affirmé qu'associer le SNM s'inscrivait dans le cadre d'une approche participative visant à « élaborer un texte équilibré répondant aux préoccupations du système judiciaire, à renforcer son indépendance et à assurer des conditions de travail plus efficaces ». Lors de cette même séance, les membres de la commission ont interagi avec les propositions et les préoccupations soulevées, réaffirmant par « l'importance de ces contributions dans l'enrichissement du projet de loi et le renforcement de sa cohérence, afin de développer le système judiciaire et d'améliorer la performance du secteur de la justice ».

Ania N.

PÈLERINAGE 2026

Le tirage au sort pour les listes définitives samedi prochain

Le tirage au sort pour arrêter les listes définitives des pèlerins concernés par la saison du Hadj 1447H/2026, aura lieu samedi prochain au niveau des sièges des Assemblées populaires communales (APC), a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. En effet, «le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports informe l'ensemble des citoyennes et citoyens inscrits au tirage au sort pour accomplir les rites du Hadj pour l'année 1447H/2026, que l'opération se déroulera samedi 22 novembre en cours, en vue d'arrêter les listes définitives pour cette saison», a précisé la même source. Ajoutant que, «le tirage au sort sera effectué au niveau des sièges APC ou tout autre lieu jugé approprié par les autorités locales». Le ministère a appelé, dans ce cadre, «les concernés à assister et à suivre le déroulement de l'opération», selon le communiqué.

L. Z.

RAFFINAGE DE PÉTROLE

Sonatrach signe un important contrat avec le chinois Sinopec

Le Groupe Sonatrach a signé un contrat avec la société chinoise « Sinopec Guangzhou Engineering » pour la réalisation d'une unité d'hydrotraitement du naphta lourd au niveau de la raffinerie d'Arzew à Oran. Le contrat a été signé au siège de la Direction générale de Sonatrach, par le vice-président directeur général du Groupe public, chargé de l'activité raffinage et pétrochimie de la Sonatrach, Slimane Slimani, et le vice-président de la société chinoise, Wang Xiaowei, en présence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, du P-DG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, et des cadres dirigeants des deux entreprises. En vertu de cet accord, la

société chinoise se chargera de la réalisation de cette unité selon la formule « Engineering, Procurement, Construction and Commissioning (EPCC) », pour une période contractuelle de 30 mois, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Le coût de réalisation de cette unité, qui s'étendra sur une superficie de 5 hectares au niveau de la raffinerie d'Arzew, est estimé à 57 mds Da, selon la même source. D'une capacité de traitement de 738.000 tonnes de naphta lourd par an, l'unité permettra d'augmenter la capacité de production d'essence au niveau de la raffinerie d'Arzew de 550.000 tonnes à 1,2 million de tonnes annuellement, augmentant ainsi la capacité natio-

nale de production d'essence.

PROJET D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Dans une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, Daoudi a affirmé que le contrat s'inscrit dans le cadre du programme de développement de Sonatrach qui tend à développer ses capacités dans le domaine du raffinage, affirmant que ce projet revêt une « importance stratégique capitale » car il contribue à l'augmentation des capacités du pays dans ce domaine. Ce projet qui sera réceptionné en mai 2028, permettra d'arrêter le transport de l'essence par mer depuis la raffinerie de Skikda jusqu'à la raffinerie d'Arzew, de créer des emplois directs et indirects, dans

les deux phases de réalisation et d'exploitation, et d'intégrer les entreprises nationales de sous-traitance lors de la phase de réalisation, dans le cadre de la promotion du contenu local, ajoute le PDG. De son côté, le vice-président de la société chinoise a estimé que ce projet représentait un jalon supplémentaire dans l'approfondissement de la coopération entre l'Algérie et la Chine dans le domaine énergétique. Le responsable a affirmé que la compagnie « Sinopec Guangzhou Engineering Co, Ltd (GPEC) » mobilisera tous les moyens disponibles pour la réalisation du projet, suivant les normes en vigueur et dans le respect des délais contractuels.

Sarah O.

ÉTAT DE PALESTINE

Proclamé à Alger et commémoré à Alger

À l'occasion du 37e anniversaire de la proclamation de l'État de Palestine à Alger, et du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, un colloque national s'est tenu dans la capitale sous le thème : « Algérie-Palestine : serment de fidélité et communauté de destin ».

Organisée par l'Organisation nationale des étudiants libres (ONEL), en coopération avec l'ambassade de l'État de Palestine en Algérie et sous l'égide du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, cette rencontre a réuni responsables, diplomates, universitaires et étudiants autour de la solidarité historique et politique entre les deux peuples. Dans une allocution lue en son nom par le directeur du Musée national du moudjahid, Hassan Maghdouri, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a rappelé que les relations algéro-palestiniennes sont « ancrées dans l'histoire révolutionnaire des deux pays ». Il a souligné que la Révolution algérienne fut « une véritable source d'inspiration pour le peuple palestinien », réaffirmant que l'Algérie « continuera à soutenir toutes les causes justes dans le monde, à leur tête la cause palestinienne ». De son côté, le ministre de l'Enseignement supé-



rieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, par la voix de son représentant Lotfi Khiari, a insisté sur la constance de l'Algérie dans son soutien à la lutte du peuple palestinien contre l'occupation, affirmant que le pays « demeurera fidèle à ses principes historiques dans la défense des peuples opprimés ». L'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, a salué les positions « honorables et courageuses » de l'Algérie, qualifiant le pays de « modèle à suivre » dans la défense de la cause palestinienne. Le secrétaire général de l'ONEL, Ryad Bou-

khabela, a pour sa part mis en avant le rôle de la jeunesse et des étudiants, décrits comme une « force de proposition et de soutien à toutes les causes justes dans le monde ». Les participants au colloque ont réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur du droit légitime du peuple palestinien. Ils ont également appelé à renforcer la coopération algéro-palestinienne dans les domaines académique et culturel, ainsi qu'à développer une diplomatie étudiante active pour porter la voix des deux peuples sur la scène internationale.

M. Seghilani

GHAZA

266 Palestiniens martyrs depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu

L'armée sioniste a intensifié ses opérations militaires dans l'est et le sud de la bande de Gaza, menant de nouvelles frappes aériennes et des destructions ciblées derrière la ligne dite « jaune », censée marquer le retrait des forces israéliennes dans le cadre de la première phase de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre dernier. Selon des correspondants sur place, les bombardements se sont concentrés à l'est de la ville de Gaza et de Khan Younès, accompagnés de tirs d'artillerie et de rafales provenant des blindés stationnés dans la

zone. Des drones israéliens ont également survolé intensément le secteur. Un enfant a été tué par des tirs de drone dans le quartier de Chajaya, à l'est de Gaza. Dans le même secteur, deux Palestiniens ont été blessés, dont un grièvement. Dix autres personnes ont été touchées après qu'un drone a largué des explosifs devant une école accueillant des déplacés dans le quartier de Daraj. Au nord du territoire, un Palestinien a trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessés dans la zone d'Atatara, à Beit Lahia. Le ministère de la Santé de Gaza a indiqué que, depuis l'entrée en vigueur du

cessez-le-feu, 266 Palestiniens ont été tués et 635 blessés. Depuis le 7 octobre 2023, le bilan global s'élève à 69 483 morts et 170 706 blessés. Le mouvement Hamas a accusé Israël de poursuivre une « guerre d'extermination » par ses bombardements, ses destructions massives, la restriction de l'aide humanitaire et la fermeture du passage de Rafah. Elle a appelé les médiateurs et la communauté internationale à exercer une pression réelle pour mettre fin aux violations sionistes. Par ailleurs, des sources locales rapportent que des pêcheurs ont été pris pour cible par les tirs israéliens dans

la zone de Mawasi, près de Rafah, et au large de Khan Younès, où des vedettes militaires ont ouvert le feu. L'UNRWA, l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens, a alerté sur l'ampleur « terrifiante » des destructions dans Gaza. Selon les données satellitaires des Nations unies, 81 % des bâtiments du territoire ont été endommagés. L'agence prévient que nombre d'entre eux risquent de s'effondrer avec l'arrivée de la saison des pluies, aggravant la situation des familles déplacées. Elle affirme travailler à préparer la population à l'hiver.

M.S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Nouvelles incursions israéliennes à Naplouse, Ramallah et Bethléem

Des opérations militaires israéliennes ont visé plusieurs villes et villages de Cisjordanie occupée, entraînant des arrestations et des affrontements, tandis que des colons ont mené des attaques contre des habitations palestiniennes. Les forces sionistes ont pénétré dans la ville de Naplouse ainsi que dans plusieurs localités environnantes. Selon l'agence palestinienne Wafa, des maisons et commerces ont été fouillés, notamment à Oudla, où les soldats ont saisi des enregistrements de caméras de surveillance. Les villages de Qaryout et Bazan ont également été ciblés, tandis que des quartiers de Naplouse — dont le camp d'Al-Aïn, Rafidia, Beït Wazan et Al-Basateen — ont subi des perquisitions. Aucun cas d'arrestation n'y a été signalé. À l'aube, deux jeunes Palestiniens ont été arrêtés dans le camp de Jalazoun,

près de Ramallah, parallèlement à des incursions dans plusieurs villages de la région. Six autres citoyens ont été interpellés à Bethléem. Dans le même temps, un barrage militaire a été installé à l'entrée de Hazma, au nord-est d'El-Qods, provoquant de longues files de véhicules et une paralysie de la circulation.

ATTAKES DE COLONS À BETHLÉEM

Lundi soir, des colons sionistes ont attaqué la localité de Jaba, au sud-ouest de Bethléem. Selon le président du conseil du village, Diab Masha'leh, plus d'une centaine de colons ont pris part à l'assaut, incendiant au moins deux véhicules et saccageant plusieurs maisons. Plus tôt dans la journée, des colons avaient déjà pris pour cible le hameau bédouin de Tabneh, près de Khan al-Ahmar, à l'est d'El-

Qods. Le même jour, un Palestinien de 43 ans a été grièvement blessé par balles dans la ville de Al-Ram, au nord d'El-Qods. Le Croissant Rouge palestinien a indiqué que l'homme avait été touché à la hanche par des tirs israéliens près du mur de séparation et transporté à l'hôpital. La zone de Al-Ram est régulièrement le théâtre de tirs et d'arrestations, en particulier près des checkpoints militaires, dans le cadre de mesures visant à restreindre l'accès des Palestiniens aux territoires occupés en 1948. Les incursions et attaques se poursuivent dans l'ensemble de la Cisjordanie, où les forces israéliennes multiplient les opérations de fouille et d'arrestation, tandis que les colons intensifient leurs agressions contre les habitants palestiniens.

M.S.

L'UPA EXHORTE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À PROTÉGER L'IDENTITÉ DU PEUPLE PALESTINIEN « Guerre contre l'identité palestinienne »

L'Union parlementaire arabe (UPA) a exprimé sa vive condamnation face à la poursuite des violations graves commises par l'occupation israélienne et ses colons extrémistes contre le peuple palestinien. Dans un communiqué, signé par son président, Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale, l'organisation dénonce des atteintes répétées aux Lieux Saints et des violations flagrantes du droit international ainsi que des résolutions de la légitimité internationale. Le communiqué fustige notamment l'irruption des forces israéliennes et de groupes extrémistes dans les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, accompagnée d'actes de provocation envers les fidèles et d'atteintes à la sacralité du lieu. L'UPA dénonce également l'agression contre la mosquée « Al-Hajja Hamida » dans le village palestinien de Kifl Harès, qualifiée de tentative manifeste d'effacement de l'identité religieuse et historique du peuple palestinien. Selon l'Union, « ces pratiques agressives et répétées alimentent les cercles de violence et d'extrémisme et compromettent toutes les chances d'instaurer une paix juste et durable dans la région ». L'organisation insiste sur la nécessité de contraindre les autorités israéliennes à respecter les accords signés, en particulier l'accord de Ghaza, conclu à Charm el-Cheïkh, considéré comme une pierre angulaire pour maintenir la trêve et limiter l'escalade. L'UPA appelle la communauté internationale ainsi que les Parlements nationaux et régionaux à assumer leurs responsabilités légales et morales en soutenant le peuple palestinien, en défendant ses droits légitimes — notamment celui d'établir un État indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale — et en tenant Israël responsable de ses violations systématiques qui menacent la paix et la sécurité internationales. En conclusion, l'Union parlementaire arabe réaffirme sa solidarité indéfectible avec le peuple palestinien et son soutien total à toutes les initiatives arabes, islamiques et internationales visant à mettre fin à l'occupation et à restaurer les droits nationaux inaliénables des Palestiniens.

M.S.

COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UPA L'Algérie prend part à la 84e session au Congo

Une délégation des deux chambres du Parlement participe jusqu'au 22 courant, à la 84e session du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA) et à la 47e Conférence des présidents des assemblées parlementaires nationales à Kinshasa (République démocratique du Congo), a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La délégation, conduite par le vice-président de l'APN, Monder Bouden, comprend Zakia Bouguettoucha et Wassila Tayeb, députées de l'APN et membres permanentes de l'UPA, précise le même communiqué. La délégation du Conseil de la nation, quant à elle, est composée de Mohamed Amroune, membre du Parlement panafricain, ainsi que des membres Bougouffa Laid, Berradja Kaddour et Laïb Rachid, selon le communiqué.

S. O

SÉTIF. SALON NATIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT

Coup d'envoi de la 1^{re} édition samedi prochain

La wilaya de Sétif abritera samedi et dimanche prochains la première édition du Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat "Algeria Job Expo 2025", a-t-on appris lundi du directeur de cette manifestation économique Mounir Tebib.

Dans une déclaration à l'APS, M. Tebib a précisé, que ce salon sera organisé sous le patronage du wali de Sétif, Mustapha Limani, en coordination avec plusieurs organismes publics et privés, comme l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que de nombreuses institutions financières, compagnies d'assurances et organismes de sécurité sociale, et ce dans le cadre du développement des initiatives liées à l'emploi et à la formation en Algérie. Le même responsable a ajouté que 25 entreprises économiques proposant des postes d'emploi ont confirmé leur participation jusqu'à présent, soulignant que les inscriptions et confirmations de participation sont toujours en cours et que ce nombre est susceptible d'augmenter au vu du rythme actuel des inscriptions. Selon la même source, l'événement constitue "une opportunité pour les demandeurs d'emploi d'obtenir un poste de travail, de se tenir informés des tendances du marché du travail et également pour un contact direct entre les chercheurs d'emploi et les recruteurs". Cette édition sera marquée par la présentation de huit interventions par des



Ph: DR

experts et professionnels sur plusieurs des thèmes en rapport avec ce domaine, tels que la numérisation, l'intelligence artificielle (IA), et la gestion des ressources humaines, en vue de faire de ce salon un espace mettant en avant les

secteurs et métiers d'avenir, et pour accompagner également les entreprises dans la mise à disposition des ressources humaines adéquates, de valoriser la formation professionnelle et de soutenir l'innovation et l'esprit entrepreneurial.

TIPASA. AGRICULTURE

Lancement de la campagne labours-semailles 2025/2026

Une superficie globale de plus de 7.030 hectares est affectée à la céréaliculture, à Tipasa, au titre de la campagne labours-semailles 2025/2026, lancée lundi, a-t-on appris de la direction des services agricoles de la wilaya. Une surface de 5.500 hectares, de cette superficie ciblée, est affectée au blé dur, contre 2.200 hectares réservés aux semences, 900 hectares à l'orge et 600 hectares au blé tendre, a indiqué le directeur des services agricoles, Lotfi Mohamedi, en marge du lancement officiel de l'opération par le wali Mohamed Amine Benchaoulia, à partir de la

ferme pilote Fekairi de Hadjout. "Toutes les dispositions ont été prises pour assurer le bon déroulement de la campagne en coordination avec l'ensemble des organismes concernés", a-t-il précisé. La Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a fourni aux agriculteurs plus de 55.000 qx de semences et plus de 16.000 qx d'engrais, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à les accompagner et à soutenir les cultures stratégiques, selon la même source. A cette occasion, le wali a appelé les responsables du secteur agricole à élargir les superficies dédiées à la

filière céréalière et à renforcer les capacités d'irrigation afin d'augmenter les superficies irriguées, actuellement limitée à 32.000 hectares. Lors de la campagne agricole écoulée, la wilaya avait consacré 7.026 hectares à la céréaliculture, pour une production de près de 120.000 qx, dont près de 103.000 qx de blé dur. La wilaya de Tipasa dispose d'une surface agricole globale de plus de 69.000 hectares, dont une superficie agricole utile (SAU) de plus de 59.000 hectares, incluant 32.000 hectares de terres agricoles irriguées, soit un taux de 53 % de la SAU.

EL-OUED. ZONES ENCLAVÉES

Une cinquantaine d'opérations en ORL au profit des patients

Pas moins de 52 patients issus de zones enclavées de la wilaya d'El-Oued ont bénéficié d'interventions chirurgicales spécialisées en ORL (Oto-rhino-laryngologie) au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-Benamar Djilani, ont indiqué dimanche les organisateurs. Retenue dans le cadre du programme du service d'ORL de l'hôpital en question, cette initiative a été menée durant deux jours par un corps médical composé de cinq spécialistes, dont trois en ORL, conduit par Dr. Khaled Touahri, appuyés de 10 infirmiers issus de différents services médicaux. L'initiative s'assigne comme objectif le rapprochement des prestations médico-chirurgicales "qualitatives" des malades issus des zones enclavées, a affirmé le directeur de l'établissement, Djamel Laamouri. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés par les services de l'EPH-Benamar Djilani pour le bon déroulement de cette action de solidarité, appelée à être renouvelée en décembre prochain, pour permettre à un plus grand nombre de malades d'en bénéficier, leur épargner ainsi le déplacement vers les centres hospitalo-universitaires dans d'autres wilayas.

TIARET. RÉSEAU DU GAZ NATUREL

Lancement des travaux de raccordement d'environ 200 foyers

Les travaux de raccordement de 199 foyers au réseau du gaz naturel ont été lancés lundi dans deux zones éloignées relevant des communes de Oued Lilli et Mellakou (wilaya de Tiaret), a indiqué la directrice de l'Energie et des Mines, Khadidja Seghir. Lors d'un exposé présenté devant le wali de Tiaret, Saïd Khalil, à l'occasion du lancement officiel du projet d'alimentation en gaz de la zone de Ben Wassil à Oued Lilli, Mme Seghir a précisé que ces deux projets s'inscrivent dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour l'année 2025. Ce programme vise à alimenter sept zones éparses réparties sur six communes des wilayas de Tiaret et de Ksar Chellala, au profit de 668 familles, pour un montant global de 67,8 millions de dinars. De son côté, le directeur de distribution Sonelgaz-Tiaret, Lazreg Ben Maâzouza, a expliqué que le premier projet concerne l'alimentation de 55 foyers (275 habitants) en gaz naturel dans la zone de Ben Wassil, à Oued Lilli, à travers le déploiement d'un réseau de distribution long de 4,4 km, pour une enveloppe de 9,7 millions de dinars. Le second projet porte sur le raccordement du regroupement d'habitat de Sidi Ouadhah, dans la commune de Mellakou, situé sur la RN14. Il profitera à 144 habitations (720 habitants) ainsi qu'à une école primaire, pour un montant de 17,1 millions de dinars. M. Khalil, a instruit les entreprises chargées de la réalisation de réduire la durée d'exécution des deux projets, fixée initialement à deux mois, compte tenu de l'expérience acquise dans ce type d'opérations, afin d'assurer la chauffe-rie à l'approche de la saison hivernale.

BÉCHAR. NESDA

Une vingtaine de projets de micro-entreprises validés et financés

Quelque 28 projets de création de micro-entreprises ont été validés et financés par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) à travers la wilaya de Bechar, a-t-on appris, lundi, auprès des responsables locaux de l'agence. Ces projets, réalisés durant la période allant de janvier 2024 à octobre 2025, concernent des initiatives portées principalement par de jeunes diplômés de l'Université et des centres de formation professionnelle, notamment dans les secteurs de la santé, du sport, de l'aquaculture et des prestations de services, a précisé le responsable de l'antenne locale de la NESDA, Seddiki Ahmed Mahmoud. Ce dernier s'exprimait en marge du lancement d'une caravane de sensibilisation et d'orientation destinée aux étudiants et stagiaires du secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle porteurs d'idées de projets. Cette caravane, qui sillonnera plusieurs facultés de l'Université Tahri-Mohamed de Béchar (UTMB) ainsi que divers Centres et Instituts de formation professionnelle de la wilaya, a vu son coup d'envoi donné par les autorités locales à partir de l'UTMB.

OUJDA. HABITAT

Lancement "prochain" de la réalisation de 600 logements location-vente

Les travaux du projet de construction de 600 logements de type location-vente (AADL) seront lancés "prochainement", à Oum El Bouaghi, a indiqué lundi le directeur local du logement, Rachid Amari. Le même responsable a précisé, à l'APS, que ce quota de logements s'inscrit dans le cadre d'un programme total accordé à la wilaya d'Oum El Bouaghi au titre des années 2024 et 2025, comprenant 2.150 logements (AADL), ajoutant que le terrain destiné à ce projet a été déjà choisi. Il a ajouté que le quota de 600 logements sera réalisé au niveau du plan d'occupation des sols POS "B", à la sortie ouest de la ville d'Oum El Bouaghi, soulignant que l'attribution provisoire du marché de réalisation du projet a été publiée. S'agissant de la concrétisation des projets de construction de logements location-vente (AADL), le directeur du logement a indiqué que 5.189 logements ont été remis ces dernières années aux souscripteurs, à travers les communes d'Ain Beida, d'Oum El Bouaghi, d'Ain Fakroun, d'Ain Kercha et d'Ain M'lila.

ORAN. UNIVERSITÉ "MOHAMED BEN AHMED"

Inauguration d'un Centre d'enseignement de la langue russe

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed" a inauguré, lundi, un Centre d'enseignement de la langue russe au sein de la bibliothèque universitaire centrale, dans le cadre du renforcement de la coopération académique et culturelle entre l'Algérie et la Russie.



La cérémonie s'est déroulée en présence du recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal, de cadres de l'institution, ainsi que d'une délégation de la Fédération de Russie composée de Korneev Andrei, secrétaire d'Etat et vice-ministre de l'Education, et d'Alfinur Galiakberova, rectrice de l'Université de Naberejnye Tchelny.

Dans une déclaration en marge de l'événement, M. Chaalal a souligné que ce Centre constitue un nouvel espace consacré à l'enseignement de la langue russe, à l'élargissement des échanges académiques et au renforcement de la coopération entre l'Université d'Oran 2 et diverses institutions russes

d'enseignement supérieur. À cette occasion, une convention de coopération a été signée entre l'Université d'Oran 2 et l'Université de Naberejnye Tchelny.

Selon M. Chaalal, cet accord prévoit notamment l'envoi, par le ministère russe de l'Enseignement supérieur, d'enseignants chargés d'assurer les cours au sein du nouveau Centre.

Pour sa part, la rectrice Alfinur Galiakberova a indiqué que le Centre est ouvert gratuitement à toute personne sou-

haitant apprendre la langue russe, étudiants comme non-étudiants. Elle a précisé qu'il s'agit du quatrième Centre du genre en Algérie, après ceux d'Alger, El Oued et Biskra.

De son côté, le secrétaire d'Etat et vice-ministre russe de l'Education, Andrei Korneev, a affirmé que l'ouverture de ce Centre constitue une nouvelle étape dans le développement de la coopération scientifique et culturelle entre les deux pays. Il a ajouté que ce nouvel espace pédagogique moderne favorisera l'apprentissage de la

langue russe et encouragera la mobilité des étudiants et des enseignants. Il a également fait savoir que l'Université d'Oran 2 a accueilli, dimanche, un nouveau groupe d'étudiants russes venus poursuivre leurs études en langues française et anglaise.

En marge de la cérémonie, les discussions ont porté sur le développement de projets communs, le renforcement des programmes d'échange et la mise en œuvre d'initiatives pédagogiques conjointes entre les deux universités.

SIDI BEL-ABBÈS. NOVEMBRE

BLEU

Campagne de sensibilisation sur le cancer de la prostate

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Sidi Bel-Abbès a lancé, lundi, une campagne d'information et de sensibilisation sur le cancer de la prostate, à l'occasion du "Novembre Bleu", mois dédié à la sensibilisation à cette maladie, a-t-on appris auprès des organisateurs. Le programme de cette campagne, qui s'étale sur trois jours, vise à promouvoir la culture du dépistage précoce et à réduire les facteurs de risque liés au cancer de la prostate. Il comprend notamment l'installation d'espaces d'information au niveau des structures de la CNAS, où des explications sont fournies et des dépliants ainsi que divers supports de sensibilisation distribués aux assurés sociaux, a précisé la chargée de l'information et de la communication au sein de la caisse, Fadia Oialhassi. La campagne prévoit également l'organisation de sorties sur le terrain du guichet mobile de proximité, composé de cadres de la cellule d'écoute et de communication, du contrôle médical et de l'assistance sociale, en vue d'assurer une large couverture de proximité et de fournir des conseils aux citoyens quant à l'importance du dépistage précoce de cette maladie.

BOUIRA. RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Raccordement de près de 1700 nouveaux logements

Pprès de 1700 logements, nouvellement réalisés, ont été raccordés aux réseaux d'électricité et du gaz à travers 27 communes de la wilaya de Bouira, depuis janvier dernier à ce jour, a-t-on appris lundi auprès des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Inscrits et réalisés dans le cadre de l'accompagnement du secteur de l'habitat en matière d'alimentation en électricité et en gaz des différentes formules de logements, ces projets ont porté sur le raccordement aux réseaux énergétiques de 1698 nouveaux logements, selon les détails fournis par la même source.

BATNA. CHU TOUHAMI BENFLIS

Ouverture de la semaine de sensibilisation sur le diabète des enfants

Les activités de la semaine de sensibilisation sur le diabète des enfants ont été lancées lundi au centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami Benflis de la ville Batna sous le slogan "consciente précoce pour une vie meilleure". Initiée par le service de pédiatrie de cet établissement de santé, la manifestation a donné lieu à des portes ouvertes tenues au hall du CHU sur cette maladie, son traitement et le savoir-vivre avec, suscitant l'engouement des visiteurs et parents d'enfants diabétiques. L'occasion a donné lieu à des ateliers interactifs sur le diabète, ses signes chez l'enfant, l'utilisation de l'insuline, la pratique recommandée de sport avec la correction de certaines fausses informations sur cette maladie. La cheffe du service de pédiatrie, Pr. Djohra Hadeef a indiqué à l'APS que cette semaine qui coïncide avec la journée mondiale du diabète (14 novembre) associe des médecins résidents et internes à la présentation d'informations aux visiteurs outre l'organisation de conférences et rencontres interactives avec les enfants diabétiques.

MOSTAGANEM. COMMUNES DE FORNAKA ET BENABDELMALEK RAMDANE

Création prochaine de deux centres avancés de la Protection civile

Les autorités de la wilaya de Mostaganem ont annoncé la création de deux centres avancés de la Protection civile dans les communes de Fornaka et Ben Abdelmalek Ramdane, destinés à la veille, à l'intervention et à la gestion des grandes catastrophes, selon un communiqué publié lundi par les services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé dimanche une réunion du Conseil exécutif consacrée à l'examen de la gestion des biens publics au niveau des collectivités locales, ainsi qu'à l'étude des mesures de prévention contre les grands risques, notamment les inondations et les perturbations météoro-

logiques. Au cours de cette réunion, le directeur de wilaya de la Protection civile a présenté un exposé détaillé sur les mesures préventives adoptées pour faire face aux inondations et aux effets des pluies, incluant l'identification des zones exposées à ces risques exceptionnels, ainsi que les moyens humains, matériels et techniques mobilisés pour l'intervention et la gestion des catastrophes. L'exposé a également porté sur les sites d'hébergement temporaire et le stock de sécurité destiné à la protection des personnes et des biens.

Le wali a proposé la création de deux centres avancés : l'un à l'est de la wilaya

(commune de Benabdelmalek Ramdane) et l'autre à l'ouest (zone de l'Oued El-Mactaâ, commune de Fornaka), qui seront équipés et dotés de stocks de sécurité, intégrant les moyens nécessaires aux interventions d'urgence.

Ahmed Boudouh a appelé à l'implication de tous les acteurs concernés pour la mise en service rapide de ces centres et a donné des instructions concernant la propriété de l'environnement, le curage des oueds, la lutte contre les dépôts sauvages de déchets inertes et le nettoyage régulier des canalisations et avaloirs, tout en définissant des points de référence dans chaque collectivité locale.

BLIDA. NESDA

Financement de 46 projets universitaires

Quarante six (46) projets portés par des étudiants ayant bénéficié de formations au Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'Université de Blida 1 ont obtenu un financement au cours des deux dernières années, a-t-on appris lundi auprès du Centre. Ces microprojets ont été agréés par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) depuis la création du CDE il y a deux (2) ans, a indiqué la directrice

du Centre, Gasmia Lahcham, en marge du lancement de la Semaine de l'entrepreneuriat (17-23 novembre). Elle a ajouté que 11 autres porteurs de projets ont eu recours à l'auto-financement ou à d'autres dispositifs, dont le microcrédit, portant à 57 le nombre total de projets créés. Ces projets concernent divers domaines, notamment la médecine et la pharmacie (création de cliniques et laboratoires d'analyses), ainsi que les industries lourdes, la mécanique, l'élec-

tronique, la chimie, l'agroalimentaire et l'agriculture. Mme Lahcham a rappelé que les porteurs de projets ont suivi des sessions de formation portant sur le développement d'idées, le marketing et la comptabilité, encadrés par des enseignants spécialistes et des représentants de NESDA. Depuis sa création, le CDE de l'Université de Blida 1 a organisé 16 sessions de formation au profit de près de 400 porteurs de projets. A noter, le programme de la Semaine de l'en-

trepreneuriat prévoit plusieurs conférences destinées à sensibiliser les étudiants à l'esprit entrepreneurial, en abordant notamment la protection des idées innovantes, l'entrepreneuriat innovant et la présentation des structures d'appui à la micro entreprise et aux startups. L'événement sera clôturé par la signature de conventions avec des partenaires industriels, dans l'optique de renforcer l'ouverture de l'université sur son environnement économique.

SPORTS

APRÈS LE MATCH AMICAL ÉGYPTE-ALGÉRIE :

Un second duel sans but mais riche en enseignements pour Bougherra

La seconde confrontation amicale entre les sélections A' d'Algérie et d'Égypte, disputée lundi soir au Caire, s'est soldée par un match nul et vierge. Un résultat contrastant avec la première rencontre remportée par les « Pharaons » (3-2), mais qui a permis au sélectionneur algérien, Madjid Bougherra, de tirer plusieurs enseignements, notamment sur le plan défensif.

Si le technicien de 43 ans a clairement corrigé les largesses observées lors du premier match, il a en revanche laissé planer des doutes sur la production offensive de son équipe.

UNE RÉVOLUTION DANS LE ONZE ET UNE DÉFENSE ENFIN RASSURANTE

Souhaitant procéder à une large revue d'effectif à l'approche de la Coupe arabe Qatar 2026, Bougherra a aligné un onze entièrement remanié. Pas moins de 11 changements par rapport à la première manche : du gardien de but à l'attaque, tout a été bouleversé.

La priorité du sélectionneur semblait claire : resserrer les lignes et corriger les errances défensives constatées lors du premier duel.

Pour ce faire, Bougherra a remodelé tout son arrière-garde : Réda Halaimia a pris le couloir droit ; Achraf Abada et Ayoub Ghazala ont formé une nouvelle charnière ; Houari Baouch a occupé le poste de latéral gauche. Résultat : une défense plus compacte, mieux positionnée et plus réactive. Les « Fennecs » ont



Phs : DR

retrouvé de la stabilité, soutenus par un milieu de terrain plus discipliné et par des ailes — Nassim El-Ghoul et Abdelrahmane Meziane — qui n'ont pas hésité à se replier pour offrir des solutions défensives supplémentaires.

Dans les buts, Rayan Yesli, titularisé à la place de Farid Chaâl, a profité de cette organisation plus rigoureuse pour préserver sa cage inviolée.

UN SECTEUR OFFENSIF TROP TIMIDE

Si l'Algérie a nettement progressé derrière, le revers de la médaille est apparu immédiatement : le jeu offensif a manqué de tranchant, de rythme et d'ambition, notamment en première période. Les coéquipiers d'Achraf Abada ont rarement inquiété la défense égyptienne, laissant l'initiative du jeu aux hommes de Hilmy Tolane.

Ce n'est qu'après la pause que les « Verts » ont tenté de se projeter davantage. Leur plus grosse occasion est venue d'une lourde frappe de Baouch, repoussée par la barre transversale du gardien Mohamed Awad (57e). Quelques minutes plus tard, Islam Slimani pensait offrir l'avantage aux siens, mais son but a été logiquement refusé pour hors-jeu (61e).

Malgré ces sursauts, l'Algérie a peiné à maintenir un équilibre entre prudence défensive et créativité offensive — un point que Bougherra devra impérativement ajuster.

DERNIERS RÉGLAGES AVANT LA COUPE ARABE 2026

Cette double confrontation contre l'Égypte constitue la dernière répétition générale pour l'équipe algérienne avant la Coupe arabe, programmée du 1er au 18 décembre au Qatar. Tenants du titre décroché en 2021, les « Verts » seront attendus et devront montrer un visage plus complet pour défendre leur couronne.

Le verdict des deux rencontres est clair : la défense est en nette progression, mais l'équilibre global reste fragile, et le secteur offensif nécessite encore du travail pour être à la hauteur des ambitions.

Bougherra dispose désormais d'une photographie plus précise de son effectif. Reste à savoir s'il parviendra, dans le temps qui reste, à trouver la formule gagnante pour offrir à l'Algérie un nouveau parcours mémorable dans la compétition arabe.

Hakim S.

SLIMANI AFFICHE LES AMBITIONS DE L'ALGÉRIE AVANT LA COUPE ARABE :

« Nous irons au Qatar pour défendre notre titre »

À l'issue de la seconde rencontre amicale entre la sélection algérienne A' et son homologue égyptienne, disputée lundi soir au Caire, Islam Slimani a pris la parole pour livrer un message clair : l'Algérie se rendra au Qatar animée par la volonté ferme de conserver son titre en Coupe arabe. Capitaine de la sélection algérienne A' pour cette double confrontation, le meilleur buteur de l'histoire des Verts se veut ambitieux, mais lucide.

Interrogé par la chaîne égyptienne. On Sport, Slimani est revenu sur les objectifs de cette courte préparation en Égypte.

« Nous sommes venus nous préparer pour la Coupe arabe, avec de nouveaux joueurs à intégrer », a-t-il expliqué.

L'Algérie A' a en effet connu plusieurs changements dans son effectif, notamment avec l'arrivée de jeunes éléments appelés à se fondre dans le collectif en vue du tournoi qatari.

Malgré une première défaite concédée dans les ultimes



minutes, l'attaquant de 37 ans a considéré que la seconde rencontre amicale, plus aboutie, avait permis au groupe de réaliser « de bons acquis ».

« Nous sommes ici pour progresser avant la Coupe arabe, et nous aborderons la compétition match par match », a-t-il insisté.

« TOUTES LES SÉLECTIONS SERONT FORTES »

Slimani, en outre, s'attend à une édition particulièrement

disputée de la Coupe arabe, évoquant le niveau croissant des sélections participantes.

« Toutes les équipes sont fortes. Cette version sera plus difficile que les précédentes : l'Égypte, l'Arabie saoudite, la Jordanie, la Tunisie... En tant que tenants du titre, nous jouerons chaque match séparément », a-t-il précisé.

L'ancien buteur de l'Olympique Lyonnais a même glissé un pronostic ambitieux, imaginant une possible confronta-

tion algéro-égyptienne en finale : « Nous sommes venus ici pour gagner en cohésion, surtout avec l'arrivée de nouveaux joueurs. Nous avons affronté une équipe d'Égypte solide. Je pense que nous pouvons atteindre la finale, tout comme l'Égypte. »

Ces déclarations confirment la place centrale qu'occupe toujours Slimani dans les plans du sélectionneur Madjid Bougherra. Ce dernier avait déjà annoncé que l'avant-centre, actuellement sous contrat avec le CFR Cluj en Roumanie, serait bien disponible pour la compétition, après l'accord donné par son club.

À quelques semaines du coup d'envoi, la sélection algérienne A' affiche sa détermination. Forte de l'expérience de son capitaine et désireuse d'intégrer une nouvelle génération, elle entend défendre avec fierté le titre décroché en 2021 au Qatar.

Reste désormais à transformer ces ambitions en résultats sur le terrain.

H. S.

CAN 2027 (QUALIFICATIONS)

Tirage au sort le 19 décembre prochain

Le tirage au sort des qualifications de la 36e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027, aura lieu le 19 décembre prochain à 19h00 (heure algérienne), a indiqué la Confédération africaine de football (CAF). Ce tirage au sort marquera le coup d'envoi de la compétition pour déterminer les nations qui rejoindront les trois pays hôtes du tournoi : le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, lors de la phase finale. Les sélections participantes aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN2027 seront réparties en 13 groupes composés de 3 ou 4 sélections chacun. Les 13 vainqueurs de groupes se qualifieront pour la phase finale CAN 2027. Ils seront rejoints par les 3 meilleurs deuxièmes de l'ensemble des groupes. D'autre part, les meilleurs deuxièmes restants s'affronteront lors d'un tour de barrage en matchs aller-retour pour décrocher les dernières places qualificatives. Le coup d'envoi des éliminatoires est programmé pour mars 2026 avec le déroulement des deux premières journées de compétition. En attendant, la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025, le grand rendez-vous du football sur le continent africain, se déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 avec la participation de 24 nations dont l'Algérie. La sélection algérienne évoluera dans le groupe E avec le Burkina Faso, la Guinée équatoriale et le Soudan.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.C/ 1RE JOURNÉE) CRB - Singida Black Stars samedi prochain à Baraki

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens engagés en Coupe de la Confédération africaine de football, affrontera la formation tanzanienne de Singida Black Stars, samedi 22 novembre au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), pour le compte de la 1re journée (groupe C) de la phase de poules, a indiqué le club algérois, lundi dans un communiqué. La direction du match a été confiée à l'arbitre cap-verdien Fabricio Andrade Santos Duarte, précise la même source. Dans l'autre match de cette poule, les Sud-Africains de Stellenbosch FC recevront dimanche les Congolais de Otho d'Oyo (14h00). L'USM Alger, l'autre représentant algérien dans cette compétition, entamera la phase de groupes en recevant dimanche les Ivoiriens de San Pedro, au stade olympique du 5-Juillet (20h00), pour le compte du groupe A. Les deux premiers de chaque poule décrocheront leur billet pour les quarts de finale.

LES NÉGOCIATIONS ENGAGÉES ENTRE WOLFSBURG ET WEST HAM

Un échange Amoura – Füllkrug en préparation ?

A l'approche du mercato hivernal, une rumeur commence à prendre de l'ampleur en Allemagne comme en Angleterre : Wolfsburg et West Ham envisageraient une opération d'échange entre l'international algérien Mohamed Amine Amoura et l'attaquant allemand Niclas Füllkrug.

Si rien n'est encore officiel, plusieurs éléments convergent et donnent du crédit à cette piste inattendue.

Depuis son arrivée en Bundesliga, Mohamed Amine Amoura a su imposer son style : vitesse, explosivité, pressing agressif, et un sens aigu du but. Ses performances lui ont valu une montée spectaculaire en valeur marchande et attiré l'intérêt de clubs européens majeurs.

Wolfsburg, conscient de la valeur de son joueur, aurait d'ailleurs repoussé plusieurs approches, dont une offre importante venue du Portugal. Le club allemand sait qu'il pourrait réaliser une grosse plus-value en cas de vente, mais reste tiraillé : conserver un attaquant d'avenir ou profiter d'un transfert rentable dès cet hiver.

FÜLLKRUG EN DIFFICULTÉ À WEST HAM

De son côté, Nicolas Füllkrug traverse une période délicate à West Ham. Recruté pour apporter son expérience et sa puissance offensive, l'Allemand peine à s'imposer en Premier League. Entre blessures, concurrence interne et adaptation difficile,



son rendement est loin des attentes placées en lui.

Selon des sources proches du club londonien, West Ham serait ouvert à un départ dès janvier, cherchant à alléger sa masse salariale et à renouveler son secteur offensif. Füllkrug, lui, voit d'un bon œil un retour en Bundesliga pour relancer sa saison.

Dans cette possible transaction, les deux clubs y trouvent leurs intérêts. Wolfsburg pourrait acquérir un attaquant expérimenté, capable d'encadrer un effectif jeune, alors que West Ham récupérerait un profil moderne, rapide et dynamique, correspondant parfaitement au rythme de la Premier League.

Autre paramètre : un échange permettrait aux deux clubs d'éviter des dépenses massives en transfert, tout en répondant à leurs besoins sportifs respectifs.

En outre, pour Amoura, la Premier League représenterait une progression et une exposition encore plus importante, tandis que pour Füllkrug, un retour en Allemagne lui offrirait un environnement qu'il connaît bien, idéal pour se relancer.

Hakim S.

LE SÉNÉGAL VOIT SA SÉRIE D'INVINCIBILITÉ S'ARRÊTER FACE AU BRÉSIL

L'Algérie demeure le recordman africain et arabe

La rencontre entre le Sénégal et le Brésil, disputée en début de semaine à Londres, aura marqué un moment charnière pour le football africain. En s'inclinant face à la Seleçao, les Lions de la Teranga ont vu s'interrompre une série impressionnante de 26 matchs consécutifs sans défaite, qui en faisait l'un des nations les plus stables et régulières du continent.

Cette défaite vient mettre un terme à une dynamique entamée depuis plusieurs mois, confirmant à quel point maintenir un tel niveau de performance relève de l'exploit dans le football moderne.

Le Sénégal s'était affirmé comme une valeur sûre du football africain. Sa série d'invincibilité traduisait non seulement la qualité individuelle de ses joueurs – parmi lesquels des figures comme Sadio Mané, Kalidou Koulibaly ou encore Edouard Mendy – mais aussi la cohérence tactique d'un groupe soudé et sûr de sa force.

Pendant cette période, les Lions ont su dominer sur la scène continentale, se montrant convaincants aussi bien dans les qualifications que lors des matchs amicaux.

La performance du Sénégal témoignait de la maturité d'un projet sportif envisagé sur le long terme. L'équipe avait résisté à des adversaires de tous calibres, affichant une capacité rare à ne pas perdre le fil, même lors de rencontres tendues. Cette solidité avait contribué à asseoir la réputation de la sélection comme l'une des plus redoutées d'Afrique. Mais le choc face au Brésil a rappelé l'écart qui subsiste parfois encore entre les meilleures équipes africaines et les géants mondiaux. La Seleçao, forte de son expérience et de son vivier de talents, a su trouver les failles dans le système sénégalais. La défaite, bien qu'amère



pour les supporters, s'inscrit dans l'apprentissage d'une équipe ambitieuse qui aspire à rivaliser durablement avec les plus grandes nations.

L'ALGÉRIE CONSERVE LE RECORD AFRICAIN ET ARABE

Avec la fin de la série sénégalaise, un rappel s'impose : l'Algérie reste le

détenteur de la plus longue série d'invincibilité de l'histoire en Afrique et dans le monde arabe, avec 35 matchs consécutifs sans défaite, entre 2018 et 2021. Sous la direction de Djamel Belmadi, les Fennecs avaient réalisé une prouesse considérable, alignant performances solides, victoires de prestige et une Coupe d'Afrique des Nations

LIGUE 1 MOBILIS (12E JOURNÉE)

L'ESM et l'USMA dos à dos

Les Mostaganem et l'USM Alger se sont quittés sur un score de parité 2-2 (mi-temps: 1-1), lundi au stade Mohamed Boumezig de Chlef, en match avancé de la 12e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre les 20, 21, et 22 novembre. Les "Rouge et Noir" ont rapidement trouvé la faille, grâce à Khaldi (7e). Les locaux ont réussi à égaliser peu avant la demi-

heure de jeu, grâce à Haroun (26e). En seconde période, les "Vert et Blanc" ont pris l'avantage par El-Moueden (50e). La formation de Soustara a remis les pendules à l'heure, sur un penalty transformé par Ghacha (74e). L'Espérance continue de manger son pain noir, et aligne un sixième match sans victoire. Un résultat qui fait stagner l'ESM à la 15e et avant-dernière place au

tableau avec 9 points. Pour rappel, la direction mostaganémoise a engagé les services de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui, en remplacement de Nadir Leknaoui en raison de mauvais résultats enregistrés. De son côté, l'USMA enchaîne un cinquième match d'invincibilité, toutes compétitions confondues, et rejoint la JS Kabylie et le CS Constantine, et ES Ben Aknoun-CR Belouizdad. Avec 15 points chacun.

Cette rencontre a été délocalisée à Chlef, en raison des travaux de maintenance qui se déroulent au stade Mohamed Bensaïd à Mostaganem. Les autres rencontres de cette 12e journée se joueront les 20, 21, et 22. Trois matchs ont été reportés au 13 janvier prochain : JS Kabylie - MB Rouissat, MC Alger - CS Constantine, et ES Ben Aknoun-CR Belouizdad.

CS CONSTANTINE

Tarek Arama nouveau directeur sportif

Le CS Constantine, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi soir la nomination de l'ancien joueur du club, Tarek Arama, en tant que nouveau directeur sportif, en remplacement d'Ameur Mansoul, remercié. " La SSPA/CSC annonce, conformément aux dispositions légales régissant la société, la nomination de Tarek Arama au poste de directeur sportif, à compter du 17 novembre 2025", précise un communiqué. Arama (53 ans), avait déjà occupé ce poste à deux reprises : en 2018 et 2023. Cette nomination intervient au lendemain de l'arrivée d'El-Djemai Atallah à la tête du conseil d'administration, en remplacement de Wadih Lakhdari, démissionnaire. Le CSC reste sur une victoire décrochée à domicile face à la JS Kabylie (1-0), en match disputé le dimanche 9 novembre, lors de la 11e journée. Au classement, les "Sanafir" occupent désormais la 6e place, à égalité avec la JSK, les deux clubs comptant 15 points chacun.

USM KHENCHELA

Le Tunisien Mourad Okbi nommé coach

Le Tunisien Mourad Okbi a été désigné lundi nouvel entraîneur de l'USM Khenchela, en remplacement de Djilali Bahloul dont le contrat a été résilié à l'amiable la semaine passée, a-t-on appris auprès de la direction du club de Ligue 1 Mobilis de football. Le nouvel entraîneur entamera sa mission lundi soir au stade Chahid Hammam Amar, seuls quelques géants comme l'Italie ou l'Argentine ont fait mieux, preuve du caractère exceptionnel de cette performance maghrébine.

Pour l'Algérie, ce record reste un symbole fort, témoin d'une période où la sélection avait tuteuré l'excellence et inscrit une page mémorable de son histoire. Il demeure la référence à battre pour toute nation africaine ambitieuse.

LIGUE 1 MOBILIS (12E JOURNÉE)

Les Mostaganem et l'USM Alger se sont quittés sur un score de parité 2-2 (mi-temps: 1-1), lundi au stade Mohamed Boumezig de Chlef, en match avancé de la 12e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre les 20, 21, et 22 novembre. Les "Rouge et Noir" ont rapidement trouvé la faille, grâce à Khaldi (7e). Les locaux ont réussi à égaliser peu avant la demi-

JEUX OLYMPIQUES DES SOURDS (TOKYO-2025)

Deux médailles d'argent pour l'Algérie en judo

Les athlètes algériens ont décroché deux médailles d'argent lors des épreuves de judo des Jeux olympiques des sourds (Deaflympics-2025) disputées dimanche et lundi à Tokyo, un résultat qui confirme les ambitions affichées par la délégation nationale avant le début de la compétition.



Engagée avec cinq athlètes dans cette discipline, l'Algérie a vu Bouhidel Abdelrahmane (-66 kg) signer le meilleur parcours chez les messieurs en se hissant en finale. Après un premier tour à blanc, le judoka algérien a successivement écarté le Kirghize Midina Zhyrmukan Uulu en huitièmes de finale, le Chilien Tapia Ivan Antonio en quarts, puis l'Iranien Salahshour Khaniali en demi-finale. Bouhidel a finalement été battu en finale par le Kazakh Khamze Gulama, se contentant de la médaille d'argent. Dans la même journée, Allal Fayçal (-81 kg) a terminé à la 7e place. Le judoka algérien a été stoppé en quarts de finale par le Kazakh Kanafin Yerkubulan, futur champion olympique, avant de s'incliner au repêchage face à l'Ouzbek Olimov Ugli. Chez les dames, Sadi Bouchra

Belinda (-78 kg) a également offert une médaille d'argent à l'Algérie. Victorieuse de la Turque Talayhan Yadiqar en quarts de finale puis de la Kazakhe Kramorova Anna en demi-finale, elle s'est inclinée en finale face à la Sud-Coréenne Honge Unmi. Dans la catégorie de -52 kg, Ben Salah Yousra a pris la 5e place. Exemptée du premier tour, elle s'est imposée en quarts devant l'Indienne Umed Nirchara, avant de perdre en demi-finale contre l'Ukrainienne Shostak Anna. Elle a

ensuite échoué dans la lutte pour le bronze face à la Polonaise Bolek Dominika. Les épreuves de judo ont réuni 157 athlètes dont 57 dames, représentant 38 pays. La participation du judo algérien s'inscrit dans l'objectif global fixé par la Fédération algérienne du sport des sourds, qui vise au moins cinq médailles lors des Deaflympics-2025 (15-26 novembre). Le directeur technique national, Youcef Hasnaoui, avait indiqué avant le départ pour Tokyo que la sélection nationale pouvait "espérer deux médailles en judo", un objectif désormais atteint. Outre le judo, l'Algérie est engagée en karaté avec huit athlètes et en athlétisme avec deux représentants, dans une édition qui regroupe 3081 sportifs issus de 81 pays, selon le comité d'organisation.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE DAMES 2025

Une cérémonie en l'honneur de l'équipe féminine de la JSK après son sacre

Une cérémonie en l'honneur de l'équipe féminine de football (Seniors) de la jeunesse sportive de Kabylie (JSK), vainqueur, samedi, de la Supercoupe d'Algérie a été organisée lundi par les autorités locales à Tizi-Ouzou. La cérémonie tenue au salon d'honneur de la wilaya, s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, des dirigeants du club ainsi que des élus et de la famille sportive locale. Le directeur général de la JSK, Hakim Medane, a salué "le mérite" et "les performances" réalisés par l'équipe qui ont été récompensés par ce sacre qui constitue "une victoire pour l'ensemble du club", a-t-il estimé. La JSK, vainqueur de la 24e édition de la Coupe d'Algérie féminine de football 2025, a battu samedi, au stade Mustapha Tchaker de Blida, le CF Akbou, champion d'Algérie en titre (1-0) pour le compte de la Supercoupe d'Algérie qui oppose chaque année le champion d'Algérie au vainqueur de la Coupe d'Algérie. Sous la houlette de l'ancienne internationale, Naïma Laouadi, la JSK s'est offerte le deuxième trophée de son histoire après le sacre en finale de la 24e édition de la Coupe d'Algérie féminine de football 2025 face au même adversaire, le CF Akbou, 3-1, le 1er mai dernier.

MASCARA

Préparatifs intenses pour le semi-marathon "Emir Abdelkader"

Les préparatifs pour l'organisation du semi-marathon "Emir Abdelkader" se poursuivent dans la wilaya de Mascara, à l'occasion de la commémoration du 1937 anniversaire du serment d'allégeance (Mou-bayaa) à l'Emir Abdelkader El-Djazaïri, prévue le 27 novembre prochain, ont indiqué lundi les services de la wilaya. A ce propos, le wali, Fouad Aïssi, a présidé une réunion de coordination réunissant les responsables des secteurs concernés, consacrée à la révision des dernières dispositions organisationnelles afin d'assurer le succès de cette manifestation placée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette rencontre, plusieurs mesures ont été présentées : définition du parcours officiel et fixation des points de départ

et d'arrivée, confiées à la Ligue de wilaya d'athlétisme pour vérifier la conformité technique, renforcement de la sécurité tout au long du parcours en coordination avec les services compétents, mise à disposition de moyens de transport pour faciliter les déplacements des athlètes et des délégations, aménagement du parcours et des infrastructures associées par la direction des Travaux publics avec correction des insuffisances avant la date de l'événement. Des activités culturelles d'accompagnement sont également prévues par la direction de la Culture et des Arts, afin de mettre en valeur la dimension historique et symbolique de l'anniversaire. Des points de secours et postes sanitaires seront assurés par la Protection civile. Le wali a insisté sur la nécessité de renforcer la mobilisation au

sein des établissements éducatifs via la ligue de wilaya du sport scolaire pour encourager la participation et sensibiliser les jeunes à l'importance de cet événement. Il a également appelé à un travail collectif et à une coordination renforcée sur le terrain entre tous les intervenants pour garantir une organisation rigoureuse, à la hauteur de la stature de l'Emir Abdelkader, soulignant-on de même source. Le semi-marathon "Emir Abdelkader" constitue un rendez-vous sportif et historique majeur, contribuant à la consolidation de la mémoire nationale, à la mise en lumière du rôle de l'Emir dans l'histoire de l'Algérie, ainsi qu'à la promotion de la pratique sportive et de la participation citoyenne dans la wilaya de Mascara, précise-t-on encore.

HANDBALL

La Fédération va recruter des entraîneurs pour les sélections nationales jeunes

La Fédération algérienne de handball (FAHB) a annoncé l'ouverture des candidatures pour le recrutement d'entraîneurs appelés à renforcer ses structures techniques, a indiqué lundi l'instance fédérale dans un communiqué. Les postes concernés portent sur des entraîneurs des catégories jeunes, garçons et filles, ainsi que des entraîneurs spécialisés dans la formation des gardiens de but, précise la même source. Les missions assignées incluent la préparation et la conduite des séances d'entraînement, l'élaboration et la programmation des plans de travail annuels et périodiques, la participation aux compétitions, stages et regroupements, ainsi que le suivi technique et l'évaluation des joueurs. Les candidats devront également appliquer les orientations de la Direction technique nationale (DTN). La FAHB exige pour ces postes des certificats d'entraîneur (C/B/IHF), des diplômes spécialisés, ainsi qu'une expérience avérée au sein de clubs ou de sélections. Les postulants doivent également faire preuve de professionnalisme, d'esprit d'organisation et d'une réelle aptitude au travail en équipe, souligne la même source. Le dossier de candidature doit comporter une demande manuscrite, un curriculum vitae détaillé, des copies des diplômes et certificats, ainsi que tout document justifiant l'expérience acquise. Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : fahbfahbalgerian@gmail.com. La date limite de dépôt est fixée au 30 novembre 2025. La FAHB se réserve le droit d'examiner les dossiers et de retenir uniquement les candidats jugés aptes, conclut le communiqué.

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS)

L'Allemagne verra l'Amérique l'été prochain

L'Allemagne a assuré lundi soir son ticket pour le Mondial-2026 en Amérique du Nord (Canada, États-Unis, Mexique) du 11 juin au 19 juillet, réservant sa meilleure prestation pour cette "finale" de groupe sous pression contre la Slovaquie (6-0).

Sur le papier, la présence de l'Allemagne au Mondial-2026 ne semblait être qu'une formalité pour une nation quadruple championne du monde (1954, 1974, 1990 et 2014), dans un groupe avec le Luxembourg, l'Irlande du Nord et la Slovaquie. Mais l'autoroute devant les joueurs de Julian Nagelsmann s'est transformée en chemin tortueux, après la défaite inaugurale à Bratislava contre la Slovaquie (2-0). Ils ont ensuite franchi les obstacles nord-irlandais (3-1 et 1-0) et luxembourgeois (4-0 et 2-0), non sans se faire quelques frayeurs. Face à la Slovaquie lundi soir à Leipzig, ils ont livré leur match le plus abouti de leur campagne de qualifications. Pressing intense, récupération haute et rapide de la balle, jeu vers l'avant, les Allemands n'ont pas laissé la moindre chance aux Slovaques. Homme providentiel du moment, Nick Woltemade a ouvert le score à la 18e minute.

Serge Gnabry a doublé la mise onze minutes plus tard et Leroy Sané a inscrit un doublé (36e et 41e), servi dans la profondeur par Florian Wirtz, auteur de deux passes décisives lumineuses. En seconde période, Ridle Baku (67e) et Assan Ouédraogo (79e) ont inscrit leur premier but en sélection quelques minutes après leur entrée en jeu. Présente pour la 21e fois en phase finale de la Coupe du monde (en 23



éditions), l'Allemagne reste sur des éliminations dès le premier tour en Russie en 2018, alors qu'elle était tenante du titre, et au Qatar en 2022.

OUTSIDER POUR LE DERNIER CARRÉ

Dans ce premier Mondial à 48 équipes l'été prochain, l'Allemagne devrait être tête de série pour le tirage au sort de la phase finale, le 5 décembre à Washington, avec un groupe plus abordable.

Derrière l'Argentine, tenante du titre, l'Espagne, championne d'Europe, la France, l'Angleterre ou le Portugal, l'Allemagne sera parmi les outsiders pour se hisser dans le dernier carré, ce qu'elle n'est plus parvenue à faire dans une compétition majeure (Coupe du monde ou Euro) depuis une décennie (défaite contre la France en demi-finale de l'Euro-2016).

Reléguée sur la scène internationale entre 2018 et 2022, la Mannschaft a entamé un retour progressif lors de l'Euro-2024 à domicile (défaite contre l'Espagne, après

prolongation, en quart de finale), puis lors de la phase de groupe de la Ligue des nations 2025. Le Final 4 de la Ligue des nations et la phase de qualifications, jusqu'au match de lundi, ont fait réapparaître certains doutes. La vraie satisfaction allemande de cet automne concerne le poste d'avant-centre, en souffrance depuis le triomphe au Mondial-2014 brésilien et la retraite internationale de Miroslav Klose.

Nick Woltemade, 23 ans, a marqué les esprits en sauveur de la nation à Belfast (1-0) pour son premier but en sélection en octobre, et à Luxembourg (2-0) pour son premier doublé en novembre. Et lundi, c'est lui qui a mis la Mannschaft sur la voie d'une soirée tranquille.

L'impression laissée lundi soir à Leipzig devra être confirmée lors de la fenêtre internationale fin mars, la dernière avant l'annonce des joueurs retenus pour disputer la Coupe du monde, dont une rencontre à Stuttgart contre la Côte d'Ivoire, le lundi 30 mars.

Erling Haaland, l'architecte de la renaissance norvégienne

La Norvège retrouvera enfin une Coupe du Monde, vingt-huit ans après sa dernière participation. Une qualification historique pour un pays longtemps resté aux portes des grandes compétitions, et qui doit en grande partie son retour au plus haut niveau à un homme : Erling Haaland. Monumental durant toute la campagne, l'attaquant de Manchester City a incarné, plus que jamais, le renouveau d'une sélection en pleine ascension.

Après 28 ans d'absence, la Norvège retrouve la Coupe du Monde. En écrasant l'Italie (4-1) à San Siro, dimanche soir, les hommes de Stale Solbakken ont, en effet, validé leur qualification pour le prochain Mondial, organisé aux États-Unis, au

Canada et au Mexique. Une performance historique récompensant finalement un parcours parfait puisque la Norvège a terminé en tête du groupe I, invaincue (8 victoires en autant de rencontres, 37 buts marqués, 5 encaissés). Portée par un collectif huilé et une attaque de feu, la 29e sélection au classement FIFA a surtout pu compter sur son guide suprême : Erling Haaland.

Auteur d'un nouveau doublé contre la Nazionale, le serial buteur de Manchester City a tout simplement fait vivre un calvaire aux défenses lors de cette campagne qualificative. À chaque match clé, le natif de Leeds a répondu présent : doublé en Italie, triplé face à Israël, buts décisifs dans les moments de tension... L'avant-centre de

25 ans a écœuré la concurrence, terminant ces éliminatoires avec un total de 16 buts en 8 matches. Au-delà de l'impact statistique, le gaucher d'1m95 s'est surtout affirmé comme un véritable leader, assumant à merveille son rôle de capitaine. Proche de ses coéquipiers, le buteur des Citizens n'a cessé de porter les siens.

HAALAND A TRANSFORMÉ LA NORVÈGE

Pour autant, cette qualification ne repose pas uniquement sur le géant norvégien. Autour de lui, une génération longtemps promise à de grandes choses s'est également affirmée. Milieu offensif d'Arsenal, Martin Ødegaard a ainsi apporté sa justesse technique et sa créativité. Plus haut sur le terrain, Alexander Sørloth a, lui,

offert un relais précieux au numéro 9 norvégien. Enfin, Stale Solbakken, architecte de cette sélection en plein essor, a trouvé les clés pour faire de ce collectif un équilibre parfait entre solidité défensive et explosivité offensive. Dès lors, pour la première fois depuis des décennies, la Norvège ne semble plus dépendre d'individualités éparées.

Ces derniers mois, les Løvene ont, en effet, prouvé qu'ils étaient désormais une équipe soudée, emmenée par un homme repoussant toutes les limites. Ainsi, si Kylian Mbappé peut se targuer d'avoir inscrit 55 buts en 94 sélections, Haaland a, lui, atteint cette barre en 48 matches (seulement) sous la tunique norvégienne. Un rendement déroutant offrant logiquement le droit aux Norvégiens de rêver plus grand. Avec un Haaland à ce niveau, la Norvège n'a, en effet, rien d'un simple figurant, mais compte bien confirmer sur le sol américain qu'une nation trop longtemps absente est de retour aux affaires. Les bases sont posées, l'ambition est assumée et la planète football peut désormais trembler.

NIGERIA

Le sélectionneur Eric Chelle accuse un joueur de la RD Congo de faire "du vaudou"

Le sélectionneur du Nigeria a accusé un joueur de la RD Congo d'avoir pratiqué le "vaudou" dimanche lors de la défaite aux tirs au but des Super Eagles contre les Congolais, pour assurer à son pays une place en barrages intercontinentaux du Mondial-2026. "Durant les pénalties, le gars du Congo a fait du vaudou, tout le temps, tout le temps, tout le temps, c'est pour ça que j'étais énervé contre lui", a expliqué à la presse Eric Chelle après la rencontre très serrée (1-1 a.p.), qui a donné la victoire à la RDC après une séance de tirs au but (4-3) sous haute tension à Rabat. "Il faisait comme ça avec de l'eau ou je ne sais quoi", a précisé le Malien en agitant sa main en l'air. Après le quatrième pénalty réussi des Congolais, Eric Chelle s'est précipité vers le banc adverse, visiblement furieux contre un membre de l'encadrement de l'équipe congolaise, selon les images retransmises à la télévision. Pour la première fois de leur histoire, les Super Eagles manquèrent deux Coupe du monde successives après avoir déjà échoué à se qualifier pour le Mondial-2022 au Qatar. L'équipe du pays le plus peuplé d'Afrique était pourtant donnée largement favorite contre les Léopards congolais dans ce match couperet. Pour disputer leur première Coupe du monde depuis 1974, les Congolais devront encore passer l'étape des barrages intercontinentaux en mars au Mexique, l'un des pays hôtes du Mondial avec les États-Unis et le Canada. Eric Chelle, auparavant sélectionneur du Mali (2022-2024) qu'il a conduit en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2023, a été nommé sélectionneur du Nigeria en début d'année, avec la mission de qualifier l'équipe pour le Mondial. "La fédération nigériane de football souhaite présenter ses excuses sincères et publiques" pour avoir manqué la Coupe du monde, qualifiant cette défaite de "moment de profonde tristesse pour le football nigérian". "Manquer la Coupe du monde pour la deuxième fois consécutive est une déception profonde et d'une grande intensité émotionnelle", a déclaré la fédération dans un message publié sur les réseaux sociaux. Le président nigérian Bola Tinubu a de son côté exhorté l'équipe nationale à "mettre derrière elle cette défaite" et à se concentrer sur la préparation de la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

ESPAGNE

30 mois après, le Barça va retrouver le Camp Nou

Après trente mois d'attente, les joueurs du FC Barcelone vont enfin retrouver le Camp Nou, en travaux depuis 2023, à l'occasion d'un match officiel samedi après-midi contre l'Athlétic Bilbao (16h15, 13e journée de Liga). Cependant, comme les travaux ne sont pas encore totalement terminés, seules 45 401 places seront disponibles dans un premier temps. Bonne nouvelle pour les supporters du FC Barcelone. Après trente mois passés à Montjuïc, le club catalan va enfin retrouver le Camp Nou en match officiel ce samedi après-midi contre l'Athlétic Bilbao (16h15, 13e journée de Liga), comme il l'a annoncé lundi sur ses réseaux sociaux. Alors que la célèbre enceinte, en travaux depuis 2023, devait être prête en novembre 2024, il a finalement fallu attendre une année supplémentaire. Cependant, comme les travaux ne sont pas encore totalement terminés (ndlr : le dernier arceau est toujours en cours de construction), seules 45 401 places seront disponibles à la vente pour la réception du club basque. Le Barça pourra-t-il recevoir l'Eintracht Francfort en Ligue des champions le 9 décembre ? La direction des Blaugrana doit encore attendre le feu vert de l'UEFA. Le FC Barcelone, toujours dans le rouge financièrement, notamment en raison du retard accumulé dans les travaux, a cruellement besoin des revenus générés par son stade pour retrouver de la stabilité. Le club a estimé à 1,5 milliard d'euros le coût de la profonde rénovation de son enceinte, qui pourra accueillir 105.000 spectateurs, un record en Europe, une fois le projet terminé.

MANCHESTER UNITED

Sesko out plusieurs semaines

Touché à un genou face à Tottenham (2-2) le 8 novembre, Benjamin Sesko (22 ans, 11 matches et 2 buts en Premier League cette saison) a pris connaissance de sa durée d'indisponibilité. D'après Sky Sports, l'attaquant de Manchester United, absent du rassemblement de la Slovaquie, manquera au moins un mois de compétition. C'est évidemment un coup dur pour le manager mancunien Ruben Amorim, mais aussi pour l'ancien joueur du RB Leipzig qui peine à s'adapter depuis son arrivée cet été.

CIVILS QUI FUIENT LES ATROCITES DES FSR ET DEPLACES AU DARFOUR (SOUDAN)

L'ONU qualifie leur situation d'«indescriptible»

Le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, Tom Fletcher, qualifié d'"indescriptible" la situation des civils déplacés dans l'Etat du Darfour-Nord, au Soudan, affirmant que plus de la moitié des survivants en fuite sont des enfants. "Souffrance indescriptible à Tawila.

Plus de la moitié des survivants en fuite sont des enfants", a indiqué Tom Fletcher dans un message publié dimanche sur les réseaux sociaux. "Une femme blessée que j'ai rencontrée est arrivée au camp à pied après avoir survécu à une attaque, portant l'enfant affaibli de son amie. Ces survivants demandent au monde si l'aide va arriver", a-t-il affirmé. L'agence onusienne de secours a indiqué que Fletcher s'était rendu à Tawila, où il a "rencontré et parlé à des femmes qui ont fui El-Fasher il y a seulement quelques semaines". Les déplacés "portent des récits terrifiants de violences brutales. Le monde ne les a pas protégés. Nous devons faire mieux", a souligné Tom Fletcher. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), Fletcher a également visité El-Geneina, au Darfour-Ouest, et Zalingei, au Darfour-Central. Plus tôt cette semaine, il s'est rendu à Port-Soudan, dans l'est du pays, où il a rencontré le président du Conseil de souveraineté transitoire, Abdel Fattah al-Burhan. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime que le nombre total de personnes déplacées en provenance d'El-Fasher et des villages environnants avoisine les 100.000 depuis le 26 octobre. Le mois dernier, les Forces de soutien rapide (FSR) ont pris le contrôle d'El-Fasher, capitale du Darfour-Nord, où elles ont commis des massacres. Le groupe contrôle désormais les cinq Etats du Darfour sur les 18 que comptent le pays, tandis que l'armée détient la majorité des 13 autres Etats, dont Khartoum. Le conflit au Soudan entre l'armée et les FSR, a déclenché en avril 2023, a fait au moins 40000 morts et déplacé 12 millions de personnes, selon l'Organisation mondiale de la santé.

PRÈS DE 890.000 SOUDANAIS ONT FUI VERS LE TCHAD

Près de 890.000 Soudanais ont fui leur pays en proie à un conflit armé pour se réfugier au Tchad, depuis avril 2023, et plus de 337.000 Tchadiens se trouvant au Soudan ont également regagné leur pays, a indiqué lundi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Au 10 novembre 2025, selon les autorités tchadiennes et les informations de l'ONU, "888.522 réfugiés soudanais et 337.494 Tchadiens sont arrivés" au Tchad. 62% des réfugiés et 68% des rapatriés sont des enfants. L'afflux de réfugiés en provenance du Soudan a aggravé la situation humanitaire dans les provinces tchadiennes du Wadi-Fira et de l'Ennedi Est. La situation a atteint un point critique, a alerté l'Unicef. Depuis avril 2025, quelque 105.187 Soudanais y sont arrivés, dont 4.400 au cours des deux dernières semaines.

LE PAM APPELLE À PRÉVENIR DE NOUVELLES "ATROCITÉS"

Pour sa part, le directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM), Carl Skau, a exprimé son indignation face aux "terribles atrocités" qui ont eu lieu récemment dans la ville d'El-Fasher, dans la région du Darfour, au Soudan, appelant à des mesures urgentes



Ph: DR

pour prévenir de telles catastrophes ailleurs. S'exprimant depuis Addis-Abeba, Carl Skau a déclaré que "ce qui s'est passé à El-Fasher était prévisible et aurait dû être évité". "Nous devons maintenant vraiment intensifier nos efforts pour empêcher que de telles catastrophes ne se produisent ailleurs, notamment à Kadugli". Après sa visite d'une semaine au Port Soudan et Khartoum, M. Skau a affirmé qu'il y avait des besoins dans tout le pays et que la communauté internationale devait intervenir. "Les besoins dans le pays sont immenses et diversifiés. Nous unissons nos forces pour intensifier l'aide, sauver des vies et restaurer les moyens de subsistance et la dignité", a-t-il écrit sur un réseau social. "Pour cela, nous avons besoin d'un meilleur accès au territoire et davantage de financements. Le siège doit être levé immédiatement afin d'enrayer la famine", a-t-il insisté. "Les personnes affectées ne meurent pas seulement de faim, mais aussi de maladies liées au manque d'eau et d'assainissement", a alerté M. Skau, relevant : "Nous avons besoin d'une réponse globale à cette crise massive". Octobre dernier, les forces de soutien rapide (RSF) se sont emparées d'El-Fasher, la capitale du Darfour-Nord, tuant plus de 450 personnes, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'OMS affirme que les combats ont tué au moins 40 000 per-

sonnes depuis 2023 et les Nations unies font état de 12 millions de personnes déplacées. Selon les organisations humanitaires, le nombre réel de morts pourrait être beaucoup plus élevé.

L'ARMÉE REPREND LE CONTRÔLE D'UNE IMPORTANTE VILLE

L'armée soudanaise a repris le contrôle de la ville d'Um Sayala de l'Etat du Nord-Kordofan aux dépens des FSR, ont indiqué lundi des sources locales, citées par des médias. "Les forces de l'armée soudanaise se sont emparées de la ville d'Um Sayala, située à 200 kilomètres au nord de la capitale provinciale El-Obeid, à l'issue de violents combats contre les FSR", ont précisé les mêmes sources. Par ailleurs, des soldats de l'armée soudanaise ont publié sur les réseaux sociaux des vidéos les montrant en train d'entrer dans la localité. Cette nouvelle avancée intervient après que l'armée soudanaise a rétabli son contrôle sur les zones d'Umm Dham Haj Ahmad et de Kazgil, également dans le Nord-Kordofan. Depuis la prise d'El-Fasher, capitale du Nord-Darfour, par les FSR le mois dernier, les combats entre le groupe rebelle et l'armée soudanaise se sont étendus à de nouveaux fronts, notamment dans la région du Kordofan, au centre et au sud du pays.

R. I.

VIRUS DE MARBURG

Trois morts en Ethiopie

Trois personnes sont mortes du virus de Marburg, qui appartient à la même famille qu'Ebola, dans le sud de l'Ethiopie, a indiqué lundi le ministère de la Santé, trois jours après l'annonce de l'apparition d'une épidémie dans le pays. "Dix-sept cas suspects ont été testés et trois décès ont été confirmés comme étant dus au virus" de Marburg, a affirmé le ministère de la Santé sur les réseaux sociaux. Il a ajouté que "trois autres personnes qui présentaient des symptômes, mais dont le cas n'avait pas été confirmé en laboratoire, sont également décédées". Les autorités sanitaires du pays ont précisé en outre que "129 personnes ayant été en contact avec les patients sont actuellement en auto-isollement et font l'objet d'une surveillance étroite". Le virus de Marburg, qui provoque une fièvre hémorragique hautement infectieuse, est transmis par certaines espèces de chauves-souris. Son taux de mortalité peut monter jusqu'à près de 90%. L'épidémie, une première dans le pays, a été confirmée dans la ville de Jinka, à environ 430kms au sud-ouest de la capitale Addis Abeba, à quelques centaines de kilomètres de la frontière avec le Soudan du Sud et du Kenya. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait confirmé vendredi dernier une épidémie du virus de Marburg dans le sud du pays avec neuf cas confirmés.

R. I.

NIGERIA

25 écolières enlevées par des hommes armés dans le nord-ouest

Vingt-cinq écolières ont été enlevées par des hommes armés dans la nuit de dimanche à lundi dans l'Etat de Kebbi, dans le nord-ouest du Nigeria, a annoncé la police. "Un gang de bandits équipés d'armes sophistiquées, tirant sporadiquement, a pris d'assaut l'école secondaire publique pour filles de Maga", située dans le district de Danko, dans l'Etat de Kebbi, a indiqué la police dans un communiqué, relayé par des médias, précisant que "25 élèves" ont été kidnappées. Les enlèvements massifs avec demandes de rançons sont courants dans les Etats du nord-ouest et du centre du Nigeria, où des gangs armés prennent pour cible des villages isolés afin de les piller et d'enlever leurs habitants.

R. I.

LES GRANDS LACS

Les conflits et actes d'agression sont les principaux défis

Les principaux défis auxquels se heurtent les pays de la région des Grands Lacs sont les conflits armés, les déplacements, la fragilité économique, et l'insécurité des frontières, a déclaré le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, lors de l'ouverture du 9e sommet de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) à Kinshasa. "Notre région reste confrontée à des défis que nous connaissons trop bien: persistance des conflits et des actes d'agression, déplacements massifs de

populations, fragilité économique, déficit d'infrastructures transfrontalières", a indiqué Tshisekedi dans son discours qui a été diffusé sur le compte officiel de la présidence sur les réseaux sociaux. "Le Pacte sur la stabilité, la sécurité et le développement de 2006 demeure le socle de notre communauté. Il est temps d'en accélérer l'application intégrale: du protocole de non-agression et de défense mutuelle à la coopération judiciaire en passant par la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles et la mise en œuvre du programme d'action

pour l'intégration économique", a-t-il souligné. Pour le président de la RDC, "il n'y aura pas de paix sans justice, pas de stabilité sans sécurité partagée, pas de développement sans intégration réelle". Selon M. Tshisekedi, les principaux enjeux du sommet actuel sont "la réforme de l'organisation, le rétablissement de la paix dans la région, le renforcement de la coopération et l'intensification de la lutte contre l'exploitation et le trafic illégaux des ressources naturelles". La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs regroupe douze

pays, à savoir l'Angola, le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan, le Soudan du Sud, la Tanzanie et la Zambie. Fondée en 1994, alors que la région était devenue instable, elle se pose pour objectif de trouver des moyens de régler pacifiquement les conflits. A l'issue du sommet actuel, Félix Tshisekedi remplacera le président angolais Joao Lourenço au poste de secrétaire exécutif de l'organisation.

R. I.

LEURS SAVEURS SUCRÉES FONT PESER "UN DANGER" SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉPENDANCE

L'OMS appelle à légiférer sur les nouveaux produits à base de nicotine

Les nouveaux produits visant les jeunes comme les E-cigarettes jetables et les sachets de nicotine aux saveurs sucrées font peser un danger sur la lutte contre la dépendance au tabac et la nicotine, a souligné l'OMS lundi, appelant tous les pays à légiférer sur ces produits.

"Les écoles sont le nouveau front de la guerre contre le tabac et la nicotine, où les entreprises recrutent activement une génération de toxicomanes", a souligné lundi directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'ouverture de la 11e conférence de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT). Depuis 20 ans, la consommation de tabac chez les jeunes "a diminué d'un tiers à l'échelle mondiale, incitant les fabricants de tabac à développer de nouveaux produits pour attirer de nouveaux clients", a exposé M. Tedros. Selon l'OMS, les industriels présentent les cigarettes électroniques comme moins nocives que les cigarettes traditionnelles, mais en réalité, ils ciblent agressivement les jeunes et les rendent dépendants. Au moins 15 millions d'enfants entre 13 et 15 ans dans le monde y ont désormais recours, note l'organisation. M. Tedros a souligné que "rien ne prouve" le bénéfice de ces produits pour la santé publique. Au contraire, selon lui, "des preuves de leur



nocivité s'accumulent". "Dans 63 pays pour lesquels des données sont disponibles, la prévalence du vapotage chez les adolescents est en moyenne neuf fois supérieure à celle observée chez les adultes", a encore alerté M. Tedros. Le directeur de l'OMS a rappelé que les 180 Etats qui ont ratifié la CCLAT, allaient examiner d'ici la fin de la conférence samedi "un point de l'ordre du jour relatif aux mesures de prévention de la dépendance à la nicotine et à la protection (...) contre le discours de réduction des risques véhiculé par l'industrie du tabac". "Soyons clairs: les entreprises qui fabriquent ces produits ne sont pas motivées par la réduction des risques ni par la santé publique, elles ne sont motivées que par une seule chose : des profits colossaux pour leurs actionnaires", a encore tonné M. Tedros. L'OMS

recommande que tous les pays réglementent les sachets de nicotine, les cigarettes électroniques, les produits de tabac chauffé et le tabac sans fumée, au moins aussi strictement que les produits classiques. "Plusieurs pays ont interdit ces produits. Ceux qui ne l'ont pas fait devraient appliquer des contrôles stricts sur les arômes, l'emballage, le marketing et les ventes, protéger contre les ingérences de l'industrie et faire respecter les restrictions d'âge", a exhorté le directeur de l'OMS. Vingt ans après l'entrée en vigueur de la CCLAT - qui avait permis des mesures globales de lutte contre le tabagisme - la 11e conférence doit aborder les questions liées à la dépendance des plus jeunes mais aussi à d'autres thèmes tels que la pollution des mégots ou le commerce illégal de tabac. **R. I.**

JAPON

L'économie se contracte de 0,4% au 3^e trimestre

Le Japon a vu son économie se contracter au troisième trimestre 2025, mais moins qu'attendu, dans un environnement marqué par l'affaiblissement de ses exportations sous pression des droits de douane américains, une inflation persistante et des investissements immobiliers en berne.

D'après une première estimation officielle publiée lundi par le gouvernement, le produit intérieur brut (PIB) de la quatrième économie mondiale a reculé de 0,4% sur la période juillet-septembre par rapport au trimestre précédent. C'est sa première contraction

depuis un an et demi. Les analystes sondés par l'agence Bloomberg anticipaient un repli plus marqué encore (-0,6%). Cette morosité pourrait renforcer la probabilité d'un colossal plan de soutien à l'activité, évoqué dès son arrivée au pouvoir le mois dernier par la nouvelle Première ministre Sanae Takaichi.

Le PIB japonais avait gonflé de 0,6% au deuxième trimestre (croissance révisée en hausse ce lundi), après un premier trimestre plus ou moins atone (+0,2%), à la suite d'une quasi-stagnation sur l'année 2024. Selon les chiffres gouvernementaux, l'économie

nippone a notamment été minée ces derniers mois par un affaiblissement des investissements privés dans l'immobilier. Par ailleurs, l'économie japonaise, très dépendante des exportations, reste plombée par l'offensive douanière engagée par Washington, et ce en dépit de l'accord commercial conclu durant l'été entre les deux puissances - qui fixait à 15% les droits américains sur les produits japonais, en deçà des 25% dont ils étaient menacés. Au total, tous pays confondus, les exportations du Japon ont ainsi reculé de 0,1% en août sur un an, leur quatrième mois de recul

consécutif. Elles se sont redressées en septembre, grâce aux exportations nippones vers les Etats-Unis ont continué de plonger (-13,3% sur un an). Enfin, même si elle résiste, la consommation privée demeure quasi stagnante sur fond de pressions inflationnistes tenaces.

L'inflation au Japon a encore accéléré en septembre (+2,9% sur un an) après s'être modérée les mois précédents, tirée par les prix du riz et surtout de l'énergie, et s'établissant très au-delà de la cible de 2% fixée par la Banque du Japon. **R. I.**

AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZELANDE

Des écoles ferment leurs portes en raison de risques sanitaires

Les autorités australiennes et néo-zélandaises ont ordonné hier lundi, la fermeture temporaire de dizaines d'écoles et de centres éducatifs dans les deux pays, après avoir détecté la présence d'amiante dans plusieurs marques de sable utilisées dans les jeux d'enfants. Après que des tests officiels ont confirmé la présence de traces d'amiante dans des produits vendus dans des chaînes comme Kmart et Target, 72 écoles publiques du Territoire de la capitale australienne, qui comprend Canberra, ont suspendu les cours le temps des travaux de nettoyage. La Commission australienne de la concurrence et de la consommation a averti que,

bien que des traces d'amiante aient été trouvées dans du sable de jeu de différentes couleurs, aucune matière respirable n'a été détectée dans les échantillons. De son côté, le ministère de l'Education a justifié l'ordre de fermeture comme étant nécessaire pour protéger la sécurité des élèves, du personnel et de la communauté. Parallèlement, en Nouvelle-Zélande, le ministère du Commerce, de l'Innovation et de l'Emploi a confirmé la présence de trémolite, un type d'amiante, dans six produits similaires. Plus de 150 écoles et 90 garderies néo-zélandaises ont demandé des directives au gouvernement et plusieurs écoles ont fermé leurs portes

lundi par précaution. Les deux gouvernements ont annoncé que des tests supplémentaires seraient effectués afin de déterminer l'ampleur du problème, tandis que le secteur de l'éducation dans chaque territoire s'efforce de réduire l'impact sur des milliers d'élèves et de familles. Une exposition prolongée à l'amiante, même en petites quantités, représente un grave risque pour la santé. L'amiante est considérée comme extrêmement dangereuse car toutes ses formes sont cancérogènes et peuvent provoquer des maladies graves telles que le cancer du poumon, le mésothéliome et l'amiantose. **R. I.**

NAUFRAGE DE MIGRANTS EN MALAISIE

Le bilan s'élève à 36 morts

La Malaisie a mis fin lundi aux recherches pour retrouver les migrants, disparus après le chavirement de leur bateau onze jours plus tôt, les sauveteurs ayant récupéré 36 corps dans ce naufrage, l'un des plus meurtriers au large des côtes thaïlandaises et malaisiennes. Quatorze survivants ont été secourus depuis le naufrage survenu le 6 novembre près de l'île de Tarutao en Thaïlande, alors qu'ils tentaient de rejoindre la Malaisie. Un précédent bilan faisait état de 25 morts. Les autorités ont indiqué que le navire transportait environ 70 migrants sans papiers. "L'opération de recherche et de sauvetage sera arrêtée aujourd'hui (lundi)", a annoncé Zainudin Mohd Zuki, directeur adjoint des opérations de l'Agence malaisienne de l'application maritime (MMEA) dans les Etats du nord de Kedah et Perlis. "Cependant, s'il y a de nouvelles pistes ou des indications, nous réévaluerons et réactiverons l'opération pour rechercher les victimes restantes", a-t-il précisé lors d'une conférence de presse. **R. I.**

DANEMARK

Un aéroport temporairement fermé après une alerte aux drones

L'aéroport d'Aalborg dans le nord du Danemark a été temporairement fermé, dimanche soir, après le signalement de drones à proximité, ont indiqué lundi les autorités aéroportuaires. "L'aéroport a été fermé pour l'atterrissage et le décollage environ entre 21H30 (20H30 GMT) et 23h15 (22H25 GMT) hier soir après une activité suspecte de drones", a déclaré le porte-parole de Naviair, société chargée du contrôle aérien au Danemark, Jan Eliassen, précisant que quatre vols ont été concernés. Cette fermeture intervient près de deux mois après la survenue d'incidents similaires dans le pays nordique qui avait entraîné l'interdiction des vols de drones civils pendant une semaine pour assurer la sécurité de sommets européens les 1er et 2 octobre. Les enquêteurs danois n'ont jusqu'ici pas réussi à identifier les responsables des vols de drones au-dessus du Danemark. Après l'incident de dimanche soir, la police du Jutland du Nord a écrit sur les réseaux sociaux avoir été "informée qu'un ou plusieurs drones pourraient avoir été aperçus autour de l'aéroport d'Aalborg". "Nous enquêtons intensément dans la zone. **R. I.**

EQUATEUR

La chute d'un car dans un ravin fait 21 morts

La chute d'un car de passagers dans un ravin en Equateur dimanche a fait 21 morts, ont annoncé lundi les autorités locales. Le véhicule a chuté dans un précipice alors qu'il circulait dans une région andine, sur une route reliant les localités de Guaranda et Ambato, dans le centre du pays. "Le bilan des victimes (...) s'élève malheureusement à 21 morts et 40 personnes blessées", a indiqué le service d'urgence équatorien dans un message adressé à la presse. Les autorités, qui n'ont pas évoqué pour le moment la possible cause de l'accident, avaient fait état dimanche soir d'un premier bilan de 12 tués et 10 blessés. **R. I.**

SELON UN RAPPORT MÉDIATIQUE

La France perd plus d'usines qu'elle n'en ouvre en 2025

Selon un bilan « exclusif » révélé par le site « L'Usine Nouvelle », le rythme de la désindustrialisation s'est accéléré en 2025. Depuis janvier, 108 sites industriels sont menacés de fermeture ou ont arrêté leur activité, alors que 80 nouvelles usines ont démarré leur production.

La tendance de la désindustrialisation s'accélère en France en 2025, selon un bilan exclusif réalisé récemment par le magazine français L'Usine Nouvelle. Le nombre d'usines fermées ou menacées a dépassé pour la deuxième année consécutive le nombre de nouvelles usines créées. Le magazine rapporte que, entre janvier et mi-novembre 2025, la France recensé 80 ouvertures de sites industriels et 57 démarrages d'extensions d'usines déjà existantes. Parallèlement, 108 usines ont fermé ou sont exposées à un risque de fermeture, dont près des deux tiers sont déjà en procédure de liquidation ou ont annoncé une cessation définitive de leur activité. "La demande toujours en berne, la hausse des coûts de production ces dernières années, et la pression accrue de la



concurrence internationale" mettent une pression importante sur les entreprises les plus fragiles, souligne le magazine. Au troisième trimestre, le nombre de faillites d'entreprises françaises a augmenté de 10 % par rapport à la même période l'an dernier. En termes de répartition sectorielle, presque tous les secteurs industriels ont été touchés. Cette année, l'industrie alimentaire est la plus affectée, avec 16 usines menacées. Les secteurs de l'automobile, des matériaux de construction, de la métallurgie ainsi que du textile-habillement ont également subi de lourds dom-

mages. Désormais, pratiquement aucun secteur n'est épargné. L'industrie agroalimentaire arrive ainsi cette année en tête pour le nombre de sites menacés, avec 16 usines concernées. La demande toujours en berne, la hausse des coûts de production ces dernières années, et la pression accrue de la concurrence internationale, notamment des importations chinoises, déstabilisent les entreprises les plus fragiles, comme le confirme le rebond des défaillances d'entreprises, en hausse de 10 % au troisième trimestre.

R. I./ Agences

COLOMBIE

12 mineurs tués dans des frappes militaires depuis octobre

Les frappes militaires colombiennes contre des guérilleros ont tué 12 mineurs dans le pays depuis octobre, a annoncé lundi le président Gustavo Petro. Le Bureau du Défenseur du peuple colombien avait fait état samedi de la mort de sept mineurs lors de bombardements de l'armée dans le département amazonien du Guaviare (sud), le 10 octobre. Le président Petro a intensifié son offensive contre les groupes armés avec des bombardements qui ont fait au total au moins 28 morts la semaine dernière. Le chef de l'état a signalé lundi cinq autres mineurs décédés : quatre lors d'un bombardement le 1er octobre dans le département de Caqueta (sud) et un autre jeudi à Arauca (nord-est), à la frontière avec le Venezuela. "Tous sont des victimes du recrutement forcé par des criminels qui les ont entraînés dans les hostilités", a écrit Gustavo Petro sur X. Le parquet général militaire et policier a annoncé lundi dans

un communiqué l'ouverture d'une enquête pour "vérifier" si l'attaque qui a fait 19 morts dans le Guaviare "respecte les principes et règles qui régissent l'usage légitime de la force publique dans le contexte du conflit armé". Cette offensive visait l'état-major central, un groupe dissident issu des ex-Farc et dirigé par l'homme le plus recherché du pays, surnommé Ivan Mordisco.

co. Le recrutement forcé d'enfants est l'une des graves violations des droits humains observées en Colombie au cours des six décennies de conflit entre armée, guérillas, paramilitaires et cartels. Les groupes armés actifs dans le pays enrôlent des jeunes par la force ou la ruse afin de grossir leurs rangs, n'hésitant pas à les envoyer au combat, a souligné la Défenseure du Peuple, Iris

Marin, lors d'un entretien avec des médias en octobre. Selon la Juridiction spéciale pour la paix (JEP) créée dans le cadre de l'accord de paix signé en 2016 avec l'ex-guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), un mineur est enlevé tous les deux jours en moyenne depuis cette date.

R. I.

CHILI

La droite majoritaire au Parlement

Les partis de droite alliés au candidat d'extrême droite à la présidentielle chilienne José Antonio Kast, qui affrontera en décembre sa rivale de gauche Jeannette Jara lors d'un second tour, vont disposer d'une majorité au Parlement, selon les résultats officiels du scrutin de dimanche. M. Kast est arrivé en deuxième position au premier tour, derrière la candidate de la coalition de centre gauche au pouvoir, lors d'un vote où les électeurs ont aussi renouvelé la Chambre des députés et la moitié du Sénat chiliens. La droite et l'extrême droite supplanteront les forces de centre gauche à partir du 11 mars, d'après le décompte de 99,9 % des voix publié lundi par le Service électoral

(Servel). A la Chambre des députés, elles auront 76 des 155 sièges. Le Parti républicain de José Antonio Kast, classé à l'extrême droite, deviendra la principale force de la chambre basse avec 31 députés, contre 9 lors du précédent scrutin. Au Sénat, il passe d'un siège obtenu en 2021 à cinq. À la chambre haute, les formations de droite disposeront de 25 sièges, contre 23 pour les partis de gauche. La droite, qui présentait à la présidence trois candidats issus de différentes forces, a recueilli plus de 50 % des voix dimanche, et les sondages anticipent une victoire de l'ultraconservateur José Antonio Kast au second tour.

R. I.

ESPAGNE

Une croissance de 2,9% prévue pour 2025

Le ministre espagnol de l'Economie, Carlos Cuerpo, a annoncé lundi la révision à la hausse de la prévision de croissance du Produit intérieur brut (PIB) pour son pays, à 2,9% contre 2,7% auparavant, plus du double de la moyenne attendue pour la zone euro en fin d'année. "Le gouvernement, en s'appuyant sur les dernières données (...), et en ligne avec ce que font d'autres analystes, mettra à jour son tableau macroéconomique pour l'année

2025, en augmentant ses prévisions jusqu'à 2,9%", a déclaré le ministre devant une commission du Congrès des députés. Cette prévision, semblable à celle publiée lundi également par l'Union européenne et mi-octobre par le FMI, confirme le dynamisme de la quatrième économie de la zone euro, tirée par la manne apportée par le tourisme, les investissements en hausse des entreprises, notamment étrangères à Madrid, ainsi que de la consom-

mation des ménages. Elle est surtout bien plus élevée que la croissance économique attendue en 2025 par Bruxelles pour la zone euro (1,3% seulement), dans un contexte délicat pour de nombreux grands pays. Au troisième trimestre, la croissance économique en Espagne avait atteint 0,6%, selon l'Institut national de statistiques (INE), après une hausse de 0,8% entre avril et juin et de 0,6% entre janvier et mars.

R. I.

INTOXICATION EN TURQUIE

11 arrestations après la mort de trois touristes

Onze personnes au total ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête sur la mort à Istanbul d'une touriste turco-allemande et de ses deux enfants après une probable intoxication, a annoncé lundi l'agence de presse turque Anadolu. Les quatre membres de la famille - des Turcs habitants en Allemagne, et en vacances à Istanbul - sont tombés malades mercredi après avoir consommé plusieurs plats populaires dans le quartier d'Ortakoy, au bord du Bosphore. La mère, Cigdem Bocek, est morte vendredi à l'hôpital, au lendemain du décès de son fils Kadir, 6 ans, et de sa fille Masal, 3 ans. Le père, Servet Bocek, se trouve toujours en soins intensifs. Une enquête initialement axée sur une suspicion d'intoxication alimentaire a été ouverte par le parquet d'Istanbul, avant que n'apparaissent des éléments suggérant que la famille aurait pu être exposée à des pesticides dans l'hôtel où elle séjournait, ont rapporté les médias turcs. Selon le journal Hurriyet, qui cite des enquêteurs, un produit contre les punaises de lit a été pulvérisé dans une chambre du rez-de-chaussée de l'hôtel et pourrait avoir atteint la chambre de la famille, au premier étage, par une bouche de ventilation de la salle de bains. L'hôtel, situé dans le vieux quartier historique d'Istanbul et dont le nom n'a pas été rendu public, a été évacué samedi après que deux clients, souffrant comme la famille de nausées et de vomissements, ont été hospitalisés, a rapporté Anadolu. L'établissement a été placé sous scellés dimanche. Le rapport toxicologique des experts médico-légaux devait être publié lundi, accompagné d'un rapport sur les échantillons d'aliments analysés par des spécialistes du ministère de l'Agriculture, a-t-on ajouté. La mère et ses enfants ont été enterrés samedi lors d'une cérémonie dans leur village natal dans la région de Bolvadin (centre), ont rapporté plusieurs journaux turcs.

R. I.

ITALIE

Une personne retrouvée morte après un glissement de terrain

Les pompiers italiens ont annoncé lundi soir avoir retrouvé le corps d'une des deux personnes portées disparues après un glissement de terrain survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans la province de Gorizia, au nord-est de l'Italie, qui a emporté trois maisons. "Les recherches se poursuivent pour retrouver la seconde personne disparue", ont ajouté les pompiers sur les réseaux sociaux. Ces derniers n'ont pas précisé l'identité de la victime dont le corps a été retrouvé, au terme de plusieurs heures de recherches, mais selon les médias italiens, il s'agirait d'un ressortissant allemand d'une trentaine d'années. Plus tôt lundi matin, les secouristes ont réussi à extraire un homme des décombres de sa maison. Il a été transporté à l'hôpital avec une jambe cassée, selon les médias locaux. Quelque 300 personnes ont été évacuées des toits de leurs maisons dans plusieurs communes touchées par les inondations dans la province de Gorizia, a indiqué Vannia Gava, vice-ministre italienne de l'Environnement. Le maire de Cormons a annoncé qu'en raison des nouvelles pluies prévues dans les prochains heures, plusieurs familles vivant autour de la zone où s'est produit le premier glissement de terrain allaient être évacuées alors que, selon les pompiers et la protection civile, ce dernier pourrait se déplacer.

R. I.

POUR S'OPPOSER À UN PROJET SUR L'IA

Paul McCartney sort un morceau silencieux

La légende britannique de la musique Paul McCartney va sortir un morceau silencieux en décembre à l'occasion de la réédition d'un album, également muet, auquel ont participé des artistes comme Hans Zimmer ou Kate Bush pour dénoncer un projet sur l'IA assouplissant le droit d'auteur.

Le titre de McCartney intitulé "Bonus Track", le premier depuis cinq ans, est un enregistrement d'un "studio vide", avec une succession de bruits de bande magnétique et de cliquetis, d'une durée de deux minutes et 45 secondes. La star britannique entend ainsi dénoncer un projet de loi déposé par l'exécutif travailliste au Royaume-Uni, visant à appliquer une exception à la loi sur le

R. DR



droit d'auteur pour faciliter l'utilisation des contenus créatifs afin d'entraîner des modèles d'IA. Ces entreprises technologiques n'auraient plus besoin d'obtenir l'autorisation des auteurs ni de les rémunérer, ce qui suscite la colère de l'industrie musicale. "Bonus Track" sor-

tira à l'occasion de la réédition en vinyle de l'album "Is This What We Want" ("Est-ce bien cela que nous voulons?") le 8 décembre, a annoncé dimanche le collectif du même nom sur son site. Plus d'un millier d'artistes dont Annie Lennox, Damon Albarn, Jamiroquai ou

Max Richter ont collaboré à cet album muet, sorti en février 2025, qui exhorte le gouvernement britannique à "ne pas légaliser le pillage musical au profit des entreprises d'IA". L'album comporte des enregistrements réalisés dans des studios et des salles de spectacle vides, illustrant l'impact que les propositions du gouvernement auraient, selon nous, sur les moyens de subsistance des musiciens", affirment-ils, avant d'ajouter que "seulement un millier de copies en vinyle seront éditées". L'ex-Beatle de 83 ans avait déjà, avec 400 artistes dont Elton John, Coldplay ou Dua Lipa, signé une lettre ouverte exhortant le gouvernement à protéger l'industrie musicale britannique. Selon une étude menée auprès d'artistes et de producteurs par l'association UK Music, publiée mercredi dernier, deux sondés sur trois estiment que l'IA constitue une menace à leur carrière. Plus de neuf sur dix veulent que leur image et leur voix soient protégées, et demandent aussi à être rémunérés par les entreprises d'IA qui utilisent leurs créations.

CHLEF

Colloque sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels

La lutte contre le trafic illicite des biens culturels a constitué le thème d'un colloque national organisé lundi au Musée public national de Chlef, avec une large participation des services de sécurité, des autorités judiciaires, de chercheurs ainsi que de représentants des services culturels de plusieurs wilayas voisines. La rencontre, tenue à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre le trafic illicite des biens culturels (14 novembre) a été ouverte par le wali de Chlef, Brahim Ghmired, qui a souligné l'importance de cette initiative pour renforcer la coordination entre les différents dispositifs et institutions en vue de préserver et protéger le patrimoine culturel.

Le sous-directeur de la protection légale des biens culturels auprès du ministère de la Culture et des Arts, Rachid Boutheldja, a rappelé, pour sa part, que l'Algérie a œuvré à la mise en place d'un arsenal juridique et l'organisation de sessions de formation destinées aux acteurs du secteur, afin de protéger le patrimoine et les antiquités et lutter contre ce phénomène. Une direction spéciale chargée du suivi des dossiers liés à la prévention du trafic illicite des biens culturels a été créée, à cet effet, en 2005, à savoir la Direction de la protection légale des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel, a-t-il ajouté.

Les interventions durant ce colloque ont notamment porté sur les dispositifs juri-

diques nationaux et internationaux en matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels, le rôle des directions de la culture dans la sauvegarde et la récupération des biens culturels mobiliers, ainsi que les efforts des services de sécurité et des institutions culturelles dans le domaine. Le chef du bureau de communication de la direction régionale des douanes à Chlef, l'inspecteur divisionnaire Mohamed Laaroussi, a mis en avant l'expérience de ses services dans la lutte contre ce trafic, en soulignant l'importance de former les nouveaux agents et de les informer sur la législation et les procédures de transfert des biens culturels saisis, vers les établissements spécialisés, notamment les musées.

M'SILA

Ouverture du 8e Salon national des arts plastiques

La 8ème édition du Salon national des arts plastiques a été ouverte, lundi, à M'sila, sous le slogan "Avec les arts plastique, les idées se transcendent". Le directeur de la culture et des arts, Mourad Benaïssa, a indiqué à l'APS que cette manifestation culturelle organisée par la maison de la culture Guenfoud-El Hamlaoui sous l'égide de la direction du secteur, réunit des œuvres de 27 artistes plasticiens venus de 18 wilayas du pays. M. Benaïssa, soulignant que cet événement donnera lieu à l'exposition, durant trois jours, de 81 œuvres d'art de différents styles, a ajouté qu'il est prévu que les participants du salon assistent à de nombreuses activités culturelles ponctuées par un hommage à l'artiste peintre Noui Saâd, de Boussaâda, et profiteront d'excursions vers le site archéologique de Kalaât Beni-Hammad. Selon le même responsable, l'objectif de la manifestation consiste à "poursuivre les efforts déployés pour promouvoir et développer les arts plastiques, mettre en valeur les talents, en particulier les jeunes, et leur offrir l'opportunité d'échanger des expériences dans le domaine".

SIDI BEL-ABBÈS

C'est parti pour la semaine culturelle de la wilaya d'El Tarf

La semaine culturelle de la wilaya d'El Tarf a été inaugurée, lundi soir, à la salle de cinéma Tessala de Sidi Bel-Abbès, dans le cadre du programme d'échanges culturels entre les wilayas, en présence des autorités locales, de responsables du secteur de la culture ainsi que de plusieurs artistes et artisans. La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'animation d'un spectacle folklorique par la troupe "Dendania El Aïssaoua", accompagné de chants populaires et de lectures poétiques qui ont suscité une forte interaction du public présent. La manifestation comprend des

spectacles artistiques et folkloriques, des expositions d'artisanat traditionnel, des produits culinaires du terroir, ainsi que diverses activités visant à mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya d'El Tarf. A cette occasion, le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Abdelhak Benrahou, a déclaré dans son allocution d'ouverture que "l'accueil de la semaine culturelle de la wilaya d'El Tarf à Sidi Bel-Abbès constitue une concrétisation de la politique du ministère de la Culture et des Arts visant à renforcer les échanges entre les wilayas".

PUB

ALLAOUA ZERROUKI

Un artiste singulier et un militant dévoué de la cause nationale

Le chanteur algérien d'expression kabyle Allaoua Zerrouki qu'on surnommait le "rossignol", décédé il y a 57 ans à l'âge de 53 ans, était un auteur, compositeur et interprète au parcours singulier et un militant dévoué ayant mis sa voix au service de l'indépendance du pays, témoignent des artistes. Se distinguant par une voix timbrée et inimitable, selon les connaisseurs, Zerrouki Allaoua était l'un des chanteurs les plus célèbres dans le monde de la chanson algérienne à partir des années 1940 et a bercé les mélomanes de l'époque et inspiré plusieurs artistes. Son talent et sa manière incomparable de jouer de la guitare, sa voix puissante et sublime lui ont valu d'occuper une place de choix dans le milieu artistique parmi les autres chanteurs de sa génération. "Zerrouki jouissait d'une voix remarquablement timbrée, juste et souple, et d'une technique de jeu de guitare incomparable", a souligné dans une déclaration à l'APS, Mehenna Mahfoufi, spécialiste en ethnomusicologie, auteur d'un ouvrage intitulé "Poèmes et chants de Kabylie dans la lutte de libération". "La beauté de sa voix, la charge émotionnelle de ses mélodies et la simplicité et la sincérité de ses textes ont fait de lui un chanteur authentique et moderne", a-t-il dit. Le chanteur et Commissaire du festival culturel local de la chanson et musique kabyles de Bejaia, Abdi Lyazid, de son nom d'artiste Azifas, a estimé, de son côté, que Zerrouki Allaoua avait laissé un "grand patrimoine musical", même s'il n'avait à son actif qu'une trentaine de chansons. "C'était un artiste complet et irremplaçable qui avait chanté, avec sa voix unique, la vie, l'immigration, l'exil et l'indépendance de l'Algérie", a ajouté M. Abdi. Après 1956, Allaoua Zerrouki, à l'instar de plusieurs autres artistes algériens vivant en France, mettait ses talents de chanteur au service de la cause nationale en militant au sein de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), utilisant la chanson pour mobiliser autour de la cause nationale, a souligné, par ailleurs, M. Mehenna. "Le Rossignol avait écrit une chanson engagée +A yitbir+ (O pigeon) qui a été censurée par la radio de Paris à cette époque-là", souligne l'ethnomusicologue. Ses compositions avaient pour thématique générale les affres de l'exil, la nostalgie du pays et des proches, et le tiers d'elles était pour l'Algérie, a-t-il ajouté. Le premier enregistrement de Zerrouki Allaoua, en 1948, comprenait une chanson, en arabe, appelant à la lutte contre l'occupant français, intitulée "Lahbab elyoum el kifah" (mes amis, il est temps de combattre). Né le 5 juillet 1915 à Akourma, un village de la commune d'Amalou, dans wilaya de Bejaia, Zerrouki Allaoua avait un penchant pour la musique et le chant à partir de 12 ans, période durant laquelle il confectionnait déjà des flûtes. Il quitta son village natal vers les années 1930 pour travailler à Akbou et à Bejaia, ville où il a exercé comme coiffeur.

Sa rencontre, à cette période de sa vie, avec le maître de la chanson andalouse Cheikh Sadek Abjaoui, fut déterminante dans sa carrière d'artiste. Il l'avait encouragé dans sa passion pour la musique. Au début des années 1940, Zerrouki Allaoua émigre en France où il côtoie plusieurs artistes algériens, à l'image de Slimane Azem, Cheikh El Hasnaoui, Dahmane El Harrachi, Akli Yahiaten, Youcef Abjaoui, Sadaoui Salah, Farid Ali et Kamal Hamadi. Durant sa courte carrière artistique, l'enfant d'Amalou a chanté une dizaine de tubes pour l'Algérie, dont "Laâlam Idzair" (Le drapeau de l'Algérie) à l'indépendance, et a rendu hommage au colonel Amirouche, tombé au champ d'honneur le 29 mars 1959, dans l'éternelle chanson "Lewjab n wassen" (Supplice de ce jour). Parmi les plus célèbres de ses autres chansons, Sidi Aïch (Région de Bejaia), Yellis N Tmurt (fille du pays), El Babour (le bateau), a tassekkurt (O perdrix), Zhar ulach (pas de chance), Tskhilek attir (Je t'en prie oiseau), Dacu iguervah (Qu'a-t-il gagné) qui est sa dernière chanson enregistrée. Plus d'un demi-siècle après sa disparition, le 17 novembre 1968, l'œuvre musicale de Zerrouki Allaoua, un nom inscrit en lettres d'or dans les pages d'histoire de la musique algérienne, et qui a profondément marqué plusieurs générations, continue d'inspirer les jeunes talents.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

- HORIZONTALEMENT**
1 - Conducteurs de barques - 2 - Poinçon de cordonnier - Clama - 3 - Vieille note - Belles fleurs - 4 - Récipient - Romain - École supérieure - 5 - Vagabond - 6 - Viciée - Signal de détresse - 7 - Tête de certains animaux - Cachés - 8 - Pays européen - Ornement architectural - 9 - Bosse - Passes à l'action - 10 - Ferment - Singea - 11 - Mesure - Bout de bois - 12 - Rompues - Protecteur.
- VERTICALEMENT**
1 - Mal de mer - Actinium - 2 - Instrument à cordes - Supprima (de b en h) - Brillant orateur au perchoir - 3 - En tenue - Battus à plates coutures - 4 - Explosif - Renommée - 5 - Création - Fin de participe - Points opposés - 6 - Unit - Cérium - Faisait rougir nos aïeux - 7 - Pas ailleurs - Sur la rose des vents - Esprits - 8 - Étude scientifique des reptiles - 9 - Bagatelle - Punit avec rigueur - 10 - Passe au crible - Plante oléagineuse.

Mots fléchés

Ecervelé	Râpe	Diapason	Gomme	Renard bleu
Étincelantes	Génisses	Laize	Rejette	Plaça un œil
Canote				
Sortie d'une boîte				
		Note		Consonne double
		Illustre		Vieux média
Cité dans la Bible		Indique le lieu	Trait de lumière	
Absurde		Fonction	À élever	
				Petits vautours
Père de Jason			Flotte	Sanction
Tour			Congédia	
	Dressé			De trop
	Orateur grec			En solo
Rebut		Dénouement		
Filets d'eau		Lentille		
		Erbium	Ceinture nippone	
		Cérium	Néon	
Avachies	Des étoiles y défilent		En tête	
		Pend chez le boucher		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Ensemble des habitudes verbales d'un individu (9 lettres)

A	T	A	T	S	N	O	C	E	I	V	R	U	S	E	E	R	N
L	M	T	V	A	I	N	N	O	R	U	L	R	S	T	E	O	C
L	O	E	A	E	L	B	A	M	I	A	E	U	N	L	R	O	E
A	E	U	R	U	N	I	R	U	S	V	L	I	A	I	R	S	R
I	T	N	R	T	D	M	I	R	E	C	E	I	V	C	I	I	E
C	U	I	D	D	U	I	E	R	E	R	S	A	C	R	E	O	I
U	O	A	S	R	F	M	S	R	T	L	I	A	P	E	P	N	T
R	R	B	E	U	T	O	E	E	I	R	I	E	L	I	U	R	N
C	C	N	R	N	R	T	O	U	R	S	A	Q	E	N	O	U	E
L	E	T	E	T	T	D	G	A	I	N	T	B	U	A	R	O	R
S	I	D	O	N	G	D	I	E	R	P	A	A	A	A	T	S	C
F	E	V	A	R	E	C	T	T	S	L	N	R	L	I	T	A	T
R	E	R	I	T	A	R	T	E	E	C	T	I	I	E	S	I	E
D	R	S	E	D	A	N	R	T	A	R	M	E	E	T	O	L	R
E	O	N	E	I	E	G	O	I	N	E	I	L	I	R	A	E	I
N	U	N	T	P	N	H	N	N	I	A	S	N	T	H	F	L	A
E	C	E	R	E	U	Q	I	L	E	R	G	E	C	O	U	R	R
E	R	A	E	L	O	V	I	R	F	T	A	C	I	L	E	D	A

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACCROC - AIMABLE - AMERTUME - ANIER - APRE - ARAIRE - ARMEE - ARPENT - AVIRON - BAIN - CADENCE - CASTING - CHALE - CONSTAT - COUR - CROUTE - CRUCIAL - DELICAT - DETENUE - DEVOT - EPRISE - ERISTALE - ERRANT - ETREINTE - ETROIT - FREIN - FRIVOLE - FURTIF - GAIN - GRES - GRISON - HOTEL - LIEN - LIVIDE - LOURD - LURON - MURENE - RABAIS - RECLUSE - REDENT - RELAIS - RELIQUAT - RELIQUE - RENTIER - REVERS - RITAL - SAIN - SEREIN - SOURNOIS - SURDITE - SURIN - SURVIE - TAIN - TAUDIS - TOUR - TRAITER - TROUPE - VAIN.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Orpailleur - 2. Uni - Neutre - 3. Pi - Seras - 4. Ruine - Sens - 5. Essors - Sie - 6. Cet - Sep - En - 7. Ré - Lit - 8. Inégal - O.E - 9. Dol - Petite - 10. Leste - A.M - 11. Niée - Tente - 12. Tassée - Est.

VERTICALEMENT :

1. Outrecuidant - 2. Rn - Usé - Nô - la - 3. Pipistrelles - 4. Ino - EG (Égée) - EES - 5. In - Ers - A.P.S - 6. Les - Sellette - 7. Lues - Pi - Tee - 8. Êtres - Toi - Ne - 9. Uranie - États - 10. Ressent - Émet.

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT :

Évanescent - Imitée - Or - Ânée - Élimé - Erse - En - Ase - MD - OÔ - Stère - Ne - H.T - Érode - Nil - Été - Trotter - Eu - Épée - Émet - Usés - Pause.

VERTICALEMENT :

Avinés - Tares - Amères - Ope - Unies - Tentes - Et - Émérite - Osée - Drôle - Celé - Ed - Réa - Dé - Ino - EE - Mu - Nom - On - Tees - Âtres - Émeute.

MOTS MASQUÉS
PARAPLEGIE



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025 - PRIX : DJAHID - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ- QUARTÉ-QUINTÉ

15 coursiers de la même qualité

L'hippodrome d'El Eulma affiche ce mercredi une épreuve classique d'une distance de 1500m en mettant aux prises 15 coursiers de race arabe pure 3 ans et plus de valeur sensiblement égale, ce qui nous donne un aperçu de la qualité des chevaux présents restant assez équilibrée de par leurs gains et cela par rapport à la condition de la course du jour et plus encore par leurs capacités physique et technique où on relève presque la totalité qui totalisent un gain considérable. À cet effet, on peut dire que nous sommes confrontés à un véritable casse-tête où il faudra faire preuve de minutie afin de pouvoir dresser des lignes de jeux fiables qui puissent mener vers la meilleure combinaison risquant d'être royale de ce prix Djahid support aux trois pari mutuels urbains tiercé, quarté et quinté où il faudra prendre en compte divers paramètres à savoir la forme actuelle de chaque cheval engagé, la prédilection au parcours du jour, sans oublier la qualité des jockeys chargés de défendre leurs chances. Cette épreuve reste ouverte aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 306.000 DA cumulés en gains et places depuis le premier avril 2025. Une sur-charge de 1 kilogramme par tranche de 61.000 DA totalisés dans la même période.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. **FADHL EL MESK.** C'est vrai qu'il est absent depuis le mois d'avril, ce mâle de 8 ans, mais par son expérience et l'efficacité de son jockey du jour, il aura de grandes chances d'être sur le podium.
- 2. **BORDJ EL ARAB.** Il vient de réaliser deux beaux accessits sur 1300m, ce pensionnaire de l'écurie BR. Missaoui demeure compétitif pour une place payante dans la bonne combinaison.
- 3. **CHAHD.** Ce transfuge de Barika aura pour lui le choix de l'efficace jockey T. Lazreg donc, il ne fera pas le déplacement pour de la simple figuration.
- 4. **HOUSSEM.** Méfiance, ce couple a une grande entente, ils peuvent réussir dans ce lot de chevaux pour venir chambouler l'arrivée.
- 5. **NADJMET ESSAHRA.** Attention, cette jeune pouliche de 3 ans a bien débuté ses courses et à mon avis, elle ne fera pas le déplacement de Barika pour rien.
- 6. **DARDALINE.** Cette transfuge de Ain El Malh

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
H. BOURENANE	1	FADHL EL MESK	AB. ATTALLAH	57	6	PROPRIÉTAIRE
BR. MESSAOUI	2	BORDJ EL ARAB	H. RAACHE	56	11	L. DAOUDARI
R. SIDI OTHMANE	3	CHAHD	T. LAZREG	56	9	PROPRIÉTAIRE
R. MANSOURI	4	HOUSSEM (0)	AP:S. ATTALLAH	55	15	S. ATTALLAH
AL. KOUAOUCI	5	NADJMET ESSAHRA	A. KOUAOUCI	55	14	A. KOUAOUCI
M. BENKOUIDER	6	DARDALINE (0)	D. BOUBAKRI	55	5	O. GUITOUN
N. BOUCHELAGHEM	7	NASR WATEN	JJ:Y. MOUISSI	55	10	MED. HAMIDI
ML. ZAABOUB	8	E MOKAFIH	T. ALI OUAR	55	3	PROPRIÉTAIRE
S. MANSOURI	9	GHOURLBA	M. HARECHE	54	8	S. ATTALLAH
HD. RAS EL GHERAB	10	TOP LOVE	A. HAMIDI	54	7	PROPRIÉTAIRE
M. SELLAMI	11	NOUR ECHAMS	O. CHEBBAH	54	2	O. CHEBBAH
ABH. DEKHNOUCHE	12	SAHRAOUIA	CH. ATTALLAH	54	13	AB. KARA
ME. DOUKHI	13	VAHISSANE	AH. CHAABI	54	1	PROPRIÉTAIRE
A. BERRAH	14	MAHDJOUBA	B. BERRAH	54	4	B. BERRAH
ML. ZAABOUB	15	MAOUAL EL BASRA	Y. CHELLAL	52,5	12	PROPRIÉTAIRE

- qui reste sur d'excellentes performances a les moyens de venir prendre une place sur les plus hautes marches du podium.
- 7. **NASR WATEN.** Sa dernière sortie a été très décevante mais cela ne devrait pas l'empêcher de rebondir car il bénéficie d'un bel engagement.
- 8. **EL MOKAFIH.** A revoir.
- 9. **GHOURLBA.** Barrée en théorie.
- 10. **TOP LOVE.** Cette jeune pouliche de 4 ans absente depuis plus de 4 mois, cette fois, ses chances demeurent assez minces.
- 11. **NOUR ECHAMS.** Malgré son dernier faux pas, cette jument combative misera avec l'excellent jockey entraîneur O. Chebbah pour effacer sa dernière déconvenue.
- 12. **SAHRAOUIA.** Au-dessous du lot.
- 13. **VAHISSANE.** Elle intéressera les incondition-

- nels de l'efficace jockey AH. Chaabi, cette femelle vient d'être trois classée fois parmi les premiers des battus.
- 14. **MAHDJOUBA.** C'est vrai qu'elle n'est pas régulière dans ses sorties, cette jeune femelle bai

- de 4 ans visera une belle place à l'arrivée.
- 15. **MAOUAL EL BASRA.** Embusqué en bas du tableau et bénéficiant d'une belle décharge de poids pour moi; il visera la victoire.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
15. MAOUAL EL BASRA - 2. BORDJ EL ARAB- 6. DARDALINE - 1. FADHL EL MESK - 11. NOUR ECHAMS

LES CHANCES
4. HUSSEM - 5. NADJMET ESSAHRA

**Recette
du jour**



**Harira
marocaine**

Ingrédients pour 4 personnes:

- 250 g de viande de boeuf
- 2 oignons 1 gros oignons pour moi
- 200 g de pois chiche 1 grosse poignée pour moi
- 100 g de lentilles
- Vermicelles ou riz 50 g de riz + 1 poignée de vermicelles
- 1 bouquet de coriandre
- 1 bouquet de persil
- 1 branche de céleri
- 1 petite boîte de concentré de tomate 150g de sauce tomate

- 5 grosses tomates réduites en purée
- 1 cube de volaille
- Sel et poivre noir au gout
- 1 c-a-c de gingembre
- 1 pincée de cannelle facultatif
- 1 c-a-c de safran curcuma
- 100 g de farine 3 cuillères a soupe+ 120ml d'eau pour diluer la farine

INSTRUCTIONS

La veille tromper les lentilles et les pois chiche (j'utilise les pois chiche en conserve donc je ne les ai pas tromper). Hacher l'oignons, la

coriandre, le persil et le céleri. Dans une marmite faire suer l'oignons dans le beurre rance (huile+ margarine pour moi), ajouter la viande, laisser revenir quelques instants. Ajouter les épices (gingembre, curcuma, cannelle, sel et poivre). Diluer le cube dans un verre d'eau chaude et le verser dans la marmite, ajouter les pois chiche (dans mon cas je les ai ajoute a la fin de la cuisson) et les tomates broyées. Ajouter le persil, jus de citron.

coriandre et le céleri, verser l'eau (1L et demi pour moi), laisser cuire environ 30 min. Ajouter les lentilles et cuire 10-15 min, ajouter le concentré de tomate, ajouter le riz, laisser cuire environ 15 min, ajouter les vermicelles (à ce niveau j'ajoute les pois chiche déjà cuit). Diluer la farine dans l'eau et verser dans la marmite en remuant sans cesse, laisser cuire 15 min. Saupoudrer de coriandre en fin de cuisson et servir aussitôt avec un filet de jus de citron.

Gâteau du Jour

**Biscuit roulé
a la mousse de citron**

INGRÉDIENTS :

pour le biscuit roulé:

- 5 œufs
- 140 grs de sucre
- 150 grs de farine
- 1 c a café de vanille
- 1 c a café de levure chimique
- zeste d'un citron
- 1 pincée de sel
- 1 petit bouchon de vinaigre blanc pour la mousse au citron:
- 1 oeuf.
- 140 g sucre
- 100 ml de jus de citron.
- 100 ml d'eau.
- 1 c a soupe de maïzena.
- 200 ml de crème fraîche montée en chantilly sans sucre

INSTRUCTIONS

préparez vos ingrédients, et commencer par battre les œufs, le sucre et la vanille en mousse, pour avoir un mélange bien mousseux, si vous utilisez le fouet d'un pétrin, ça va donner une belle mousse, sinon si vous utiliser un fouet électrique comme le mien, incliner le fouet comme sur la photo pour bien aérer le mélange, faites le pendant 8 a 10 min, jusqu'a ce que le mélange sucre œuf, triple de volume. ajouter le vinaigre, et continuez a fouetter sans vous arreter



incorporez le mélange farine et levure chimique, tout doucement cuillère par cuillère, sans casser le mélange mousseux des œufs, mélangez a l'aide d'une spatule tout en aérant le mélange. napper le plateau avec un papier cuisson, et berrez le au pinceau le un peu, versez doucement votre mélange, uniformisez la surface a l'aide d'une spatule. enfournez dans un four préchauffé a 180 degrés pendant 10 min, ou selon la capacité de votre four. faire sortir le biscuit du four et roulez le délicatement dans un torchon, et laissez refroidir. Préparez la mousse au citron dans une casserole, verser la moitié du sucre, l'eau et le jus de citron porter à ébullition dans un saladier fouettez l'œuf le restant du sucre et la maïzena verser le mélange citron- eau tout chaud sur ce mélange et fouetter vivement, remettez le tout dans la casserole sur feux doux tout en remuant, jusqu'à épaississement, retirez du feux et laissez refroidir. incorporez délicatement la creme de citron à la chantilly, a l'aide d'une spatule, jusqu'a avoir une mousse qui se tient, (vous n'etes pas obliger d'ajouter toute la creme, reprenez le biscuit, retirez la serviette, étalez le restant de la crème au citron sur le biscuit, couvrez cette creme, de mousse au citron, et roulez délicatement le biscuit. Couvrez le avec ce qui reste de la mousse de citron et placez au frais, jusqu'au moment de servir. Decoupez des gateaux de presque 2 cm de large.

Conseil du jour

**10 astuces de grand-mère pour
perdre du ventre sans exercice**

1. Boire de l'eau tiède citronnée au ré
2. Adopter une alimentation anti-ballonnements
3. Boire des tisanes digestives
4. Réduire le sel dans son alimentation
5. Prendre son temps pour manger
6. Tester les huiles essentielles
7. Dormir suffisamment et correctement
8. Faire des massages du ventre
9. Intégrer du vinaigre de cidre dans ses repas
10. Rester hydraté tout au long de la journée

Bon à savoir !

Pour profiter des effets bénéfiques du soleil en toute sécurité, il est recommandé de s'exposer au soleil 20 à 30 minutes par jour, sur 30% de la surface du corps (visage et bras), à une intensité lumineuse équivalente à celle des mois de juin à octobre.

Astuce du jour:

Comment rattraper une salade un peu défraîchie ?

Vous avez oublié votre salade au fond du réfrigérateur et elle a un peu fané ? La solution est simple :

faites la tremper dans une eau très froide et citronnée, elle reprendra un peu de couleur et de texture.

Le saviez-vous ?



LE CHARDON-MARIE EST EFFICACE POUR INVERSER NATURELLEMENT LA TOXICITÉ DANS LE CORPS, Y COMPRIS LES EFFETS NOCIFS DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL, DES PESTICIDES DANS NOTRE ALIMENTATION, DES SUBSTANCES LOURDES, DES MÉTAUX DANS NOTRE APPROVISIONNEMENT EN EAU ET MÊME DE LA POLLUTION DANS L'AIR QUE NOUS RESPIRONS.

ÉTAPES

RAISONS



- INFECTION
- MÉDICAMENTS
- ABUS D'ALCOOL
- OBÉSITÉ



**CITATION
DU JOUR**

« Il y a deux tragédies dans la vie : l'une est de ne pas satisfaire son désir et l'autre est de le satisfaire »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Euri Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication,

d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Boxe : Jake Paul affrontera Anthony Joshua le 19 décembre à Miami

L'Américain Jake Paul, influenceur reconverti dans la boxe professionnelle, affrontera l'ancien champion du monde des lourds, le Britannique Anthony Joshua, le 19 décembre à Miami, ont annoncé lundi les organisateurs. Agé de 28 ans, Paul reste sur une victoire en novembre 2024 contre le vétéran Mike Tyson, battu par décision unanime. Pour ce nouveau défi, il fera face à l'un des poids lourds les plus titrés de sa génération. Joshua, 36 ans, n'a plus combattu depuis sa défaite en septembre 2024 contre son compatriote Daniel Dubois lors du combat pour la ceinture IBF. Quelques mois plus tôt, en mars, le Britannique avait mis K.O l'ex-champion de MMA Francis Ngannou. Le Youtubeur devait initialement affronter Gervonta Davis ce mois-ci, mais la rencontre a été annulée en raison d'accusations visant le champion WBA des légers. Huit rounds sont prévus entre les deux hommes. Joshua pesait 114,1 kg lors de son dernier combat, tandis que Paul avait atteint 100 kg lors de son succès contre Tyson. Dans un communiqué, Paul a estimé que ce combat constituait un tournant dans sa carrière : "Quand je battrai Anthony Joshua, tous les doutes disparaîtront et personne ne pourra me refuser un combat pour un titre mondial", a-t-il déclaré, assurant vouloir mettre K.O le Britannique. Joshua, double champion du monde des lourds, a promis de son côté un affrontement spectaculaire : "Pas de pitié. Je reviens avec un mega show. Je suis là pour disputer de grands combats et battre des records", a-t-il affirmé.

Arrestation, à Alger, de 5 individus et saisie de plus de 4460 comprimés psychotropes

La brigade de Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta (Alger) a procédé à l'arrestation de 5 individus et à la saisie de 4469 comprimés psychotropes, indique, lundi, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

L'affaire fait suite à "des informations selon lesquelles des individus suspects, dont certains provenant de wilayas de l'intérieur du pays, s'adonnent au trafic de psychotropes au niveau des quartiers du territoire de compétence, suite à

quoi un plan bien ficelé a été mis en place et qui a permis l'identification et l'arrestation des individus en question", précise la même source. Cette opération a permis la saisie de "4469 comprimés psychotropes, 179.900 de DA, 8 armes blanches prohibées, un véhicule utilitaire et un autre de tourisme", ajoute le communiqué.

"Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, conformément à un dossier de procédure pénale".



Patrimoine culturel immatériel : 68 candidatures examinées en décembre

Les candidatures de 68 éléments pour inscription sur les listes du patrimoine culturel immatériel de l'humanité seront examinées par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco lors de sa 20e session ordinaire prévue du 8 au 13 décembre à New Delhi (Inde), a indiqué cette agence onusienne dans un communiqué. Le Comité aura à se prononcer sur les candidatures portées par 78 États du monde entier pour inscription sur les trois Listes du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, dont 54 candidatures sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, 11 sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente et une (1) proposition d'inscription au Registre de bonnes pratiques de sauvegarde. En reconnaissance des retombées positives des mesures de sauvegarde mises en place pour des éléments déjà inscrits, le Comité étudiera également deux demandes de transfert de la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente vers la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, précise l'Unesco. La 20e session comprend 9 candidatures multinationales et 7 pays sont susceptibles d'être inscrits pour la première fois, selon la même source. La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité reconnaît et promeut la diversité des pratiques culturelles et savoir-faire portés par les communautés.

Une application permettant de diagnostiquer les maladies du système digestif développée par 2 étudiantes de l'université de Mila

Deux étudiantes de 2ème année Master à l'université Abdelhafid-Boussof de Mila, Manar Gaha et Chahra Gharboudj, ont développé

une application électronique permettant de diagnostiquer les maladies du système digestif chez l'homme, a appris l'APS, lundi, auprès

des intéressées. Les deux étudiantes ont expliqué que cette application, qui a récemment obtenu le label "projet innovant", vise à "faciliter le travail des médecins lors du diagnostic des maladies affectant le système digestif en utilisant l'intelligence artificielle (IA)". De son côté, la directrice de l'incubateur d'entreprises de l'université de Mila, Ahlam Bousmid, a confirmé que cette application "importante" a permis aux deux étudiantes de décrocher, au bout d'un délai très court, le label de projet innovant. Dénommée "Endodxa", cette application, permet, a-t-elle souligné, d'accélérer le processus de diagnostic à partir d'une base de données contenant un nombre considérable

d'images présentant des cas d'affections de diverses maladies du système digestif. Une donnée, a-t-elle dit, qui "garantit la précision et la rapidité du diagnostic de la maladie". Cette application porte à neuf (9) le nombre de projets innovants ayant obtenu un label au nom de l'université de Mila, et qui ont trait à différents domaines tels que le transport, la santé, l'agriculture, le droit et l'éducation, selon Mme Bousmid. Elle a également affirmé que l'université s'attend, dans les prochains jours, à une augmentation du nombre de labels obtenus à la faveur du dépôt de 6 nouveaux projets sur la plateforme électronique nationale des entreprises innovantes "startup.dz".

Changement climatique : un nouveau rapport lance un appel urgent à intensifier l'action mondiale

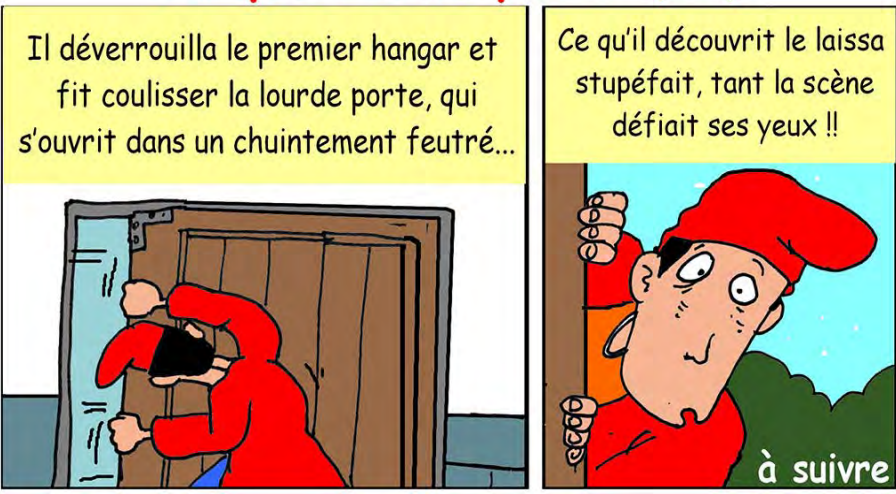
Un nouveau rapport met en lumière une accélération inquiétante des indicateurs du changement climatique et de ses conséquences sur la santé et les moyens de subsistance, et dresse un constat "alarmant" de l'état du climat planétaire, lançant un appel urgent à intensifier l'action mondiale, indique l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Intitulé "10 nouvelles perspectives en sciences du climat", le rapport a été publié à la veille des négociations de l'ONU sur le changement climatique à Belém, au Brésil "COP30", soulignant qu'"une politique efficace, équitable et fondée sur des données scientifiques, demeure le moyen le plus puissant de préserver à la fois les populations et la planète". Publié par Future Earth, The Earth League et le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC), ce rapport annuel fait partie d'une série de rapports scientifiques qui soulignent l'urgence d'agir pour le climat. Il synthétise les dernières conclusions évaluées par des pairs et issues de diverses disciplines afin d'éclairer les politiques climatiques internationales. L'édition de cette année s'appuie sur les contributions de plus de 70 chercheurs de plus de 20 pays et sur l'expertise de plus de 150 spécialistes du monde entier.

40 morts et 1710 blessés sur les routes en une semaine

Quarante (40) personnes sont décédées et 1710 autres ont été blessées dans 1393 accidents de la circulation, survenus durant la période du 9 au 15 novembre, à travers le territoire national, indique mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa, avec 5 morts et 26 blessés, suite à 10 accidents de la route, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1914 interventions pour l'extinction de 1270 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (117 incendies), Blida (106) et Tlemcen (79). Concernant les opérations diverses, 6113 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 523 personnes en situation de danger et l'exécution de 5396 opérations d'assistance, conclut le bilan.

EXPRESS- HISTORIQUE

La quatrième porte (18)



AUX POINGS

MISE

« La résolution adoptée par le Conseil de sécurité a préservé, dans sa teneur, tous les fondamentaux de la solution à la question du Sahara occidental, sans toucher à aucun de ses éléments interdépendants et complémentaires ».

Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères



MÉTÉO D'ALGER

Mercredi 19 novembre 2025

19°C / 10°C

Dans la journée : Averses

Vent : 14 km/h

Humidité : 71 %

Dans la nuit : Averses

Vent : 9 km/h

Humidité : 87 %

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 28 joumad el aoual 1447

Dohr : 12h34

Assar : 15h17

Maghreb : 17h39

Îcha : 19h01

Jeudi 29 joumad el aoual 1447

Sobh : 06h01

Chourouk : 07h32

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le projet de loi de finances 2026 adopté

Le projet de loi de finances pour 2026 (PLF 2026) soumis au vote, hier, a été adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN), à la majorité des voix, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et de membres du gouvernement.



Ph : DR

Le vote du projet de loi s'est fait article par article. Douze propositions d'amendement ont été formulées par les députés, selon le rapport complémentaire du PLF 2026 présenté lors de la séance. Les séances consacrées par l'APN au débat du PLF 2026 ont commencé dimanche 9 novembre, avec la présentation par Abdelkrim Bouzred, du texte devant les députés, lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, en présence de membres du gouvernement. Dans sa présentation, Abdelkrim Bouzred avait évoqué le contexte national marqué par une "reprise progressive de l'économie, portée par les efforts du gouvernement dans les différents secteurs, et a mis en avant "les efforts continus de l'État en matière d'encouragement de l'investissement, de diversification de l'économie, de relance des grands projets structurants et de développement des exportations". Il a rappelé les principales indications concernant ce texte : des dépenses budgétaires de l'ordre de 17.636,7 milliards de dinars en 2026 et des recettes estimées à 8009 milliards de dinars. Il a également rappelé que le taux de croissance de l'économie

nationale pour l'année prochaine devrait atteindre 4,1% avant de grimper à 4,4 % en 2027 puis à 4,5% en 2028. Le PLF 2026 a été élaboré sur la base d'un prix de référence fiscal du baril de pétrole brut de 60 dollars, et d'un prix de marché du baril à 70 dollars. Les prévisions du PLF 2026 prennent en compte l'évolution de la situation économique nationale et internationale, notamment les résultats attendus des secteurs hors hydrocarbures. Le projet de loi a comporté de nouvelles mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie nationale, ainsi que des dispositions pour renforcer le pouvoir d'achat et améliorer le cadre de vie. Il consacre également un élargissement de l'assiette fiscale avec l'introduction d'un ensemble d'incitations fiscales et douanières touchant plusieurs secteurs d'activité économique, notamment l'exportation, les start-up et les énergies renouvelables, sans introduire de nouveaux impôts. La présentation du

ministre des Finances avait été suivie de la présentation du rapport préliminaire de la commission compétente de l'APN, puis des interventions des députés et celles des présidents des groupes parlementaires puis la réponse du ministre des Finances. Lors de la séance débat, les présidents des groupes parlementaires ont salué la vision nationale intégrée du PLF 2026, notamment les efforts consentis par l'Etat pour préserver la stabilité de la monnaie nationale, l'augmentation des salaires et l'aide aux catégories vulnérables, appelant à renforcer le contrôle sur le terrain dans la mise en œuvre des programmes, ainsi que la lutte contre la bureaucratie, et à poursuivre la réforme fiscale. L'élaboration du PLF 2026 a tenu compte des orientations données par le président Abdelmadjid Tebboune, au moment de l'adoption de ce texte en Conseil des ministres qu'il a présidé, le dimanche 5 octobre dernier. Ainsi, pour l'exercice 2026, l'Algérie aura une politique financière claire destinée à assurer le flux des investissements et leur exécution, conformément aux instructions données par le président Tebboune. Il s'agit de la préservation des grands équilibres financiers et du maintien des transferts financiers sociaux, outre la non introduction de nouveaux impôts et l'instauration d'une assiette fiscale non contraignante, mais plus efficace pour lutter contre l'évasion et les comportements négatifs.

M. R.

AIR ALGÉRIE

Reprise des vols à destination de Johannesburg à compter du 16 janvier prochain

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, hier dans un communiqué, la reprise de ses vols à destination de Johannesburg (Afrique du Sud) à compter du 16 janvier 2026. Le programme de la ligne Alger-Johan-

nesburg comprend trois vols par semaine, précise la même source ajoutant que la réservation est ouverte depuis hier mardi. "Cette reprise s'inscrit dans le cadre des efforts d'Air Algérie pour renforcer ses services internatio-

naux et développer son réseau africain, offrant ainsi à ses clients des options de voyage plus flexibles et une expérience confortable", souligne la compagnie nationale dans son communiqué.

APS

ACCUEILLI PAR SIFI GHRIEB À L'AÉROPORT INTERNATIONAL ALGER

Le Premier ministre du Vietnam entame une visite officielle en Algérie

Le Premier ministre de la République socialiste du Vietnam, M. Pham Minh Chinh, est arrivé, mardi à Alger, pour une visite officielle qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain. A son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene, le Premier ministre vietnamien a été accueilli par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, accompagné de plusieurs membres du Gouvernement. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre la République algérienne démocratique et populaire et la République socialiste du Vietnam, ainsi que de la promotion du partenariat bilatéral dans les différents domaines d'intérêt commun.



SOUS-RIRE

Sahara Occidental

l'illusion de l'autonomie masquant la réalité de l'occupation



BE/KACEM